



# LE DEVOIR

## L'école anglaise gagne du terrain

La progression des effectifs est légère, mais constante, et va en s'accroissant

JOSÉE BOILEAU  
LE DEVOIR

Les effectifs des écoles anglaises sont en hausse au Québec. Depuis huit ans, la progression est légère, mais constante, et va en s'accroissant. Et cette

hausse s'exerce au détriment des écoles françaises, constate Jean Dorion dans une série d'articles intitulée «Le recul de l'enseignement en français au Québec» dont *Le Devoir* reprend la publication aujourd'hui (en page Idées).

A première vue, le changement semble infime. La

part des élèves fréquentant le secteur anglais au Québec, écoles publiques et privées confondues, est passée entre 1993-1994 et 2001-2002 de 9,8 % à 11,05 % au primaire et de 9,46 % à 10,71 % au secondaire.

Mais cette hausse de plus d'un point de pourcentage dans chacun des secteurs est loin d'être négligeable, insiste Jean Dorion, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et délégué général du Québec à Tokyo de 1994 à 2000. Et elle se traduit par une baisse de la part des enfants qui vont

VOIR PAGE A 8: ÉCOLE

PERSPECTIVES

### Bébé-tabou

À Québec, le mélange bébés et État est explosif. Comment peut-on même penser ouvertement inciter les femmes à faire des enfants? Il plane, derrière cet appel, de telles résurgences de revanche des berceaux qu'il est immédiatement condamné politiquement — comme Lucien Bouchard l'a appris à ses dépens au moment de la campagne référendaire de 1995.

Mais il n'y a pas que ce tabou à l'œuvre. Il y en a un autre plus fort, plus idéologique, dont personne ne parle ouvertement, mais qui divise le monde des chercheurs et des décideurs: à quelle maman s'adresse-t-on?



Josée Boileau

Ceux qui pensent qu'il faut offrir des incitatifs financiers pour stimuler la fécondité ont souvent, pour scénario idéal, la mère qui reste à la maison pour prendre soin de la marmaille. Ils feront donc des calculs en fonction d'une famille biparentale avec un seul revenu de travail, et sans dépenses pour des services de garde. Cette famille-type est pour-

tant en déclin puisque près de 70 % des mères de 20 à 44 ans travaillent au Québec.

De leur côté, ceux (en fait beaucoup de «celles») qui insistent sur l'aide à la mère au travail ont un frisson quand les économistes font valoir le succès, bien documenté (comme le montrait encore la semaine dernière une étude d'un professeur de Colombie-Britannique), qu'ont eu au Québec les primes à la naissance pour le troisième enfant. Certaines le disent ouvertement: quel intérêt y a-t-il à avoir trois enfants puisqu'alors, les mères quittent massivement leur emploi? Et même si c'est pour y revenir plus tard, cette absence du marché rémunéré reste bien pénalisante: pas de revenus pendant des années, pas d'emploi garanti au retour et un beau déficit pour la future retraite. Non, vraiment, ce n'est pas un objectif bien tentant, font valoir les plus féministes.

Pourtant, selon des données de l'Institut de la statistique du Québec, certes les femmes qui ont un (à 70,8 %) ou deux (à 67,6 %) enfants de moins de 16 ans travaillent plus que celles qui en ont trois ou plus. Mais la moitié de celles-ci, soit 50,7 %, sont quand même sur le marché de l'emploi! Ces chiffres, les plus récents disponibles, datent de 1998, mais rien n'indique un renversement de tendance.

Il en ressort une drôle d'impression: les œillères idéologiques empêcheraient-elles d'analyser jusqu'au bout le phénomène de la natalité au Québec?

Peut-être, par exemple, faudrait-il s'attarder à cette donnée historique qui démontre que le tiers des Québécoises du début du siècle n'avaient pas d'enfants (un taux qui, une fois éliminées les distorsions causées par celles qui, non mariées, ont tué la naissance d'un enfant illégitime, se rapproche des 25 % d'infécondité rencontrés aujourd'hui). À l'inverse, seule une minorité de femmes avaient de très grosses familles.

N'est-il pas envisageable qu'une certaine tradition d'infécondité volontaire ait perduré jusqu'à nos jours et qu'il soit vain, alors, d'essayer de lutter contre elle (d'autant plus que certains parlent d'une hausse de l'infertilité en raison de la pollution, de notre mode de vie, etc., ce qui appelle un autre type de solutions).

VOIR PAGE A 8: BÉBÉ

CONVERGENCE

### Nouveau rendez-vous dans *Le Devoir*

Nos lecteurs découvriront ce matin une nouvelle page, «Convergence», consacrée aux mutations de notre monde, sous l'influence des nouvelles technologies de l'information et de la communication. La responsabilité de «Convergence» a été confiée au webmaster du *Devoir*, Benoît Munger, et regroupera notamment les chroniques de Paul Cauchon (médiats) et Michel Dumais (technologie).

À lire en page B 7

INDEX

7-78313-00064-1	Actualités..... A 2	Idées..... A 7
	Actualités..... A 2	Monde..... A 5
	Avis publics..... B 5	Mots croisés..... B 4
	Culture..... B 8	Météo..... B 4
	Économie..... B 1	Religions..... B 6
	Éditorial..... A 6	Sports..... B 4
	Fonds..... B 2	Télévision..... B 6

### Jeux de hasard à Kandahar



BANARAS KHAN AGENCE FRANCE-PRESSE

DE PETITS Afghans jouaient hier pour la première fois sur des jeux vidéo installés dans la ville de Kandahar, autre signe que les choses ont bien changé dans le pays depuis la défaite des talibans. Le président de l'administration intérimaire afghane, Hamid Karzai, doit arriver aujourd'hui à Washington où il demandera que l'opération militaire se poursuive jusqu'à l'éradication d'al-Qaïda. Nos informations en page A 5.

L'ENTREVUE

### Le pouvoir de la marge

Depuis 30 ans, Renée Dupuis persévère dans la défense des droits de la personne et des autochtones

MARIO CLOUTIER  
LE DEVOIR

Renée Dupuis est une femme de principes. Avocate et mère. Mère et avocate. L'une ne va pas sans l'autre. Il n'y a ni passe-droit, ni raccourcis. Elle a toujours fait les deux, slalomant entre les préjugés et les clichés. Elle a des valeurs et fait les choses à sa façon.

Avocate, elle siège à la Commission des revendications des Indiens depuis un an. Lauréate d'un Prix du gouverneur général et d'un autre du Barreau pour son quatrième essai sur la question autochtone, *Quel Canada pour les autochtones? La fin de l'exclusion*, elle est une sommité en matière de droit autochtone. Respectée et consultée par tous.

Mère, elle en est encore plus fière, probablement. Avec son conjoint, le poète Pierre Morency, elle a élevé deux filles. Elle a délibérément choisi de concilier vie professionnelle et vie familiale, ce qui a parfois placé sa carrière en retrait, en marge. Aucune aussi, aucun regret. À la maison, aussi, elle est respectée et consultée par tous.



CLEMENT ALLARD

On peut avoir beaucoup d'influence tout en étant en dehors des structures officielles de pouvoir, a constaté Renée Dupuis.

«La pédagogie est très importante dans tous ses aspects. C'est pour ça que j'ai écrit des livres, que j'ai arpenté aussi les rues de la ville avec mes enfants alors que mes collègues me disaient que je ne faisais pas une vraie carrière. Je ne me suis jamais vue comme marginale, c'est le regard de l'autre qui marginalise.»

Le compromis et la facilité ne sont pas pour elle. Refusant les offres de partis politiques ou les nominations qui ne correspondaient pas à sa vision des choses et de la

vie, elle a cherché et obtenu l'équilibre à la maison et au bureau.

«J'ai travaillé très fort pour atteindre un certain équilibre. Étant ce que je suis, je devais domestiquer mon ambition. Peut-être que l'on confond le pouvoir avec la structure officielle de pouvoir. J'observe qu'on peut avoir beaucoup de pouvoir et d'influence en étant complètement en dehors des structures officielles de pouvoir.»

VOIR PAGE A 4: DUPUIS

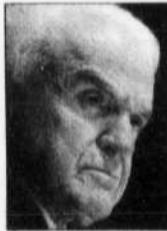
### L'ouragan Hollywood

Dans le ventre de la bête, les remparts culturels apparaissent dérisoires

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

Arriver à Hollywood en brandissant ses réflexes de protection culturelle en faveur des petites cinématographies en péril, c'est se heurter à un mur de béton. Là-bas, dans les grands studios, au cœur des petites boîtes d'animation engagées dans la course du rat, chez les associations de producteurs, le discours dominant est celui de l'efficacité et de la rentabilité. Los Angeles est en *business*, championne du marché libre, sans entraves et sans frontières. Quand on a les reins aussi solides qu'elle, on peut se le permettre.

De passage à Hollywood la semaine dernière, j'ai rencontré des Canadiens qui travaillent là-bas. Une douzaine ont été engagés aux studios d'animation Dreamworks. D'autres possèdent leurs propres boîtes d'animation comme Side Effects Software dirigée par Kim Davidson. On leur demande: «Vous considérez-vous comme des Canadiens ou des Américains?» Ils finissent par répondre «comme des citoyens du monde».



Jack Valenti

VOIR PAGE A 8: HOLLYWOOD

Le dossier noir de l'automobile

### Des milliards en coûts cachés

Il s'en dépense de l'argent pour les voitures! Mais si la facture est parfois salée en sortant du garage, qu'en est-il plus globalement? Une deuxième entrevue pour clore cette série avec Richard Bergeron, qui publiait en 1999 aux Éditions Hypothèses *Le Livre noir de l'automobile*.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Dernier de deux articles

En 2000, les Québécois ont dépensé quelque 36,7 milliards de dollars pour se déplacer en voiture, soit 96,6 % de toutes les dépenses en transport au Québec ou les quatre cinquièmes du budget annuel du gouvernement provincial!

Telle est l'étonnante compilation, qui n'inclut pas les coûts sociaux comme la pollution et l'étalement urbain, réalisée par Richard Bergeron, l'auteur du *Livre noir de l'automobile* et qui est aussi spécialiste en analyses stratégiques à l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

«Et les gens nous disent après ça qu'on exagère quand on demande un accroissement de budget de 20 ou 30 millions pour améliorer le transport en commun», qui n'obtient que 3,4 %. Les miettes de la table!

VOIR PAGE A 8: COÛTS

ACTUALITÉS

Chrétien ravit un député à l'Alliance  
Page A 3



# • LES ACTUALITÉS •

EN BREF

## Les JO d'hiver attendus froidement

(PC) — Un sondage révèle que les Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City, qui se dérouleront du 8 au 24 février prochains, sont loin d'intéresser tous les Canadiens. Toutes provinces confondues, 41,7 % des personnes interrogées prévoient regarder les compétitions peu souvent ou pas du tout. Ce manque d'intérêt est particulièrement marqué au Québec où 20,9 % disent qu'ils ne regarderont pas du tout ces jeux, tandis que 32 % prévoient les suivre peu souvent, pour un total de 52,9 %. Les plus mordus se trouvent en Ontario avec 22,2 % en comparaison avec 12,6 % au Québec. Le sondage réalisé par Léger Marketing a été effectué entre le 8 et le 13 janvier auprès de 1519 Canadiens de plus de 18 ans parlant français ou anglais, au moyen d'entrevues téléphoniques. Les sondeurs ont également scruté la question du dopage. Ils ont trouvé que 65,5 % des Canadiens sont satisfaits des mesures de contrôle de dopage utilisées lors des Jeux olympiques tandis que 21,8 % sont d'avis contraire.

## Déclaration courageuse

(PC) — Le directeur du seul centre de traitement pour joueurs pathologiques au Québec trouve courageuse la déclaration de la Protectrice du citoyen, Pauline Champoux-Lesage, qui a demandé au gouvernement de fixer un plafond aux profits de Loto-Québec. Claude Bilodeau croit que le gouvernement n'a pas encore compris l'ampleur de la problématique et qu'il devra tôt ou tard se rallier à ceux qui combattent la fléau. M. Bilodeau exige des gestes concrets de Québec, notamment qu'il réduise considérablement le nombre d'appareils de loterie vidéo. Quant à l'arrivée de Gaétan Frigon à la tête de Loto-Québec, Claude Bilodeau se dit méfiant, précisant qu'il est reconnu comme un homme de marketing.

## Présumé membre d'al-Qaïda à Montréal

### Al-Jiddi a tenu des réunions tard le soir... jusqu'au 11 septembre

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Le présumé membre de l'organisation al-Qaïda qui vivait à Montréal, al-Rauf al-Jiddi, aurait été croisé alors qu'il quittait définitivement son appartement avec ses valises, en pleine nuit, au mois de novembre. Il aurait alors affirmé à son voisin immédiat, qui venait de le croiser, qu'il s'en allait en Alberta.

C'est ce que racontaient hier deux autres locataires de l'immeuble où vivait al-Rauf al-Jiddi, au 7687 de la 22<sup>e</sup> avenue, Stéphanie Babusiaux et Carlos Jacobs. Al-Jiddi aurait également reçu chez lui, jusqu'à quatre fois par semaine, plusieurs hommes arabes avec qui il discutait à partir d'environ 23 heures jusque très tard dans la nuit.

Cet immeuble modeste de Rosemont est d'ailleurs assailli par les journalistes depuis l'annonce, par le gouvernement américain, qu'al-Jiddi, 36 ans, d'origine tunisienne et citoyen canadien depuis 1995, aurait été reconnu en compagnie d'Oussama ben Laden, sur une bande vidéo diffusée le 17 janvier. Al-Jiddi est le 5<sup>e</sup> homme reconnu sur cette vidéo par le gouvernement américain. Une lettre d'al-Jiddi retrouvée à Kaboul dans l'appartement bombardé de Mustapha Atef, chef militaire d'Oussama ben Laden mort en novembre, aurait également fait état de l'intention d'al-Jiddi de finir en martyr dans la guerre contre « les infidèles » et contenu des adieux. Le nom complet d'al-Jiddi est al-Rauf ben al-Habib ben Yousef al-Jiddi.

« J'ai vu ces informations à la télévision, raconte Carlos Jacobs, mais ce n'est que quand les journalistes sont arrivés que j'ai fait le lien et que je l'ai reconnu ».

Aujourd'hui que le lien est fait entre son ancien voisin et l'organisation al-Qaïda, Carlos Jacobs se souvient que les réunions nocturnes de son voisin se sont tenues jusqu'au 11 septembre.

« Après, plus rien », dit-il. Ces

réunions n'étaient fréquentées que par des hommes, souvent au nombre de trois ou quatre, qui parlaient parfois très fort en arabe dans les escaliers en arrivant, vers 23 heures, ou en partant au milieu de la nuit. Ne parlant pas l'arabe, Jacobs ne pouvait pas comprendre ce qu'il s'y disait. En dehors de ces réunions, al-Jiddi était un voisin calme, dit Jacobs, portant la barbe et s'habillant à l'occidentale. « Parfois il me saluait, parfois il ne me saluait pas », dit-il.

Le bail de l'appartement numéro 6, récemment occupé par al-Jiddi, était peut-être au nom de son colocataire, un petit homme à lunettes, qui a également disparu de la circulation. « Parce que le propriétaire ne semblait pas se souvenir d'al-Jiddi », ajoute Jacobs. Ce propriétaire ne veut par ailleurs pas rencontrer les journalistes. Al-Jiddi, dont le passeport canadien est valide jusqu'en 2004, pourrait avoir quitté Montréal avant son colocataire.

Pour leur part, Stéphanie Babusiaux et Carlos Jacobs ne se sentent pas en danger du fait des relations de leur ancien voisin.

Depuis, l'appartement n° 6 est occupé par d'autres locataires, qui ont pourtant tenu, vendredi, une réunion nocturne semblable aux précédentes, réunissant plusieurs hommes, soutient Stéphanie Babusiaux.

Stéphanie Babusiaux et Carlos Jacobs s'étonnaient par ailleurs hier, de n'avoir reçu la visite d'aucun corps de police enquêtant sur al-Jiddi. « Ni la police de Montréal, ni la Sûreté du Québec, ni la GRC », dit Jacobs. Seulement des journalistes...

Également recherché en relation avec le réseau al-Qaïda, Faker Boussora, lui aussi canadien d'origine tunisienne et âgé de 37 ans, pourrait voyager avec al-Jiddi. Boussora aurait déjà loué un appartement avenue du Parc et aurait fréquenté le restaurant tunisien Le Soleil, rue Ontario, près du boulevard Saint-Laurent, à Montréal.

## Conflit entre Bombardier et Embraer

### Pettigrew croit que le Brésil pourra revenir la tête haute à la table de négociations

#### L'OMC rend une décision partagée dans le dossier du contrat de Bombardier avec Air Wisconsin

MANON CORNELLIER  
DE NOTRE BUREAU  
D'OTTAWA

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) désapprouve l'aide financière accordée à Bombardier pour décrocher son dernier contrat avec Air Wisconsin, confirme la décision finale qui sera rendue publique aujourd'hui. Le Canada n'en est pas surpris et pense même que c'est dans son intérêt puisque cela permettra au Brésil de revenir à la table de négociations la tête haute, soutient le ministre du Commerce internationale, Pierre Pettigrew.

« Je dois vous dire que cette décision est exactement le résultat espéré pour la stratégie que j'avais dessinée l'année dernière », a déclaré le ministre en entrevue au *Devoir* hier. Le Canada pourrait en appeler mais rien n'a encore été décidé.

La décision « partagée », au dire même du ministre, rejette les plaintes du Brésil contre les programmes canadiens et québécois d'aide à l'exportation, mais condamne la décision du Canada d'avoir voulu aligner son aide (*matching* en anglais) sur celle offerte par le Brésil à Embraer, l'autre principal constructeur de jets régionaux.

Ottawa disait respecter en ce sens une politique de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) qui permet à un pays de combattre les subventions illégales d'un autre pays par ce qu'on appelle de l'alignement.

« L'OMC n'a pas accepté notre argumentation. C'est une décision qui nous éclaire, qui nous informe », croit-il. Ainsi, le Canada et le Québec savent que le Comité Canada et le compte corporatif administrés par la Société d'ex-

pansion des exportations et le programme d'investissement Québec sont, selon l'OMC, conformes aux règles internationales.

#### La politique de l'alignement

Ce qui est en cause, par contre, est la garantie de prêt de 1,7 milliard à un taux très avantageux que le Canada a offert à Air Wisconsin l'été dernier pour acheter 75 jets régionaux de Bombardier et prendre une option sur 75 autres. L'aide offerte était similaire à celle fournie par le programme brésilien Proex, un programme jugé à quatre reprises non conforme aux règles internationales, et ce, à la suite de plaintes du Canada.

Selon l'OMC, l'alignement n'est pas une pratique acceptable, une position d'ailleurs qu'a souvent soutenue le ministre. « J'ai quand même voulu, le faire [l'été dernier] pour sauver des emplois à Montréal et obtenir une décision partagée qui allait ouvrir la voie à une négociation la tête haute pour chacune des deux parties. C'est plus facile que sur la base de quatre défaites. » Il estime donc être parvenu à ses fins.

« Sur la base de quatre défaites dures à l'OMC, il était très difficile de ramener le Brésil à la table des négociations, a-t-il poursuivi. Je crois honnêtement que notre stratégie de l'an dernier nous a permis d'abord de sauver les contrats, et ensuite, sur la base d'une décision partagée, de faire en sorte qu'il soit beaucoup plus facile de ramener le Brésil à la table de négociations et d'enfin résoudre ce litige entre nos deux pays. »

Les pourparlers doivent d'ailleurs démarrer le 8 février prochain à New York. Le ministre souhaite une entente qui obligerait les deux constructeurs à se livrer

une compétition normale, en vertu des lois du marché, une position défendue aussi par Bombardier. A son avis, la décision offre tous les éléments pour y arriver et ainsi permettre de meilleures relations entre les deux pays.

« En négociations commerciales comme en politique, laisser de l'espace pour l'autre est très important. Autrement dit, il ne faut chercher à avoir l'air triomphant. Je ne veux pas prendre cette attitude. Pour moi, il est très important de laisser aux Brésiliens un espace. Ils ont leur fierté et y ont droit et moi, je veux l'accueillir », renchérit-il.

Aucun contrat important ne pointe à l'horizon, ce qui rend tout le monde plus accommodant. C'était la même chose avant le débat autour du contrat d'Air Wisconsin. Malgré cela, le ministre pense que si une trêve est conclue, elle tiendra.

Les Brésiliens eux-mêmes, dit-il, y trouveraient leurs intérêts puisque certains secteurs industriels se plaignent de voir Embraer monopoliser les ressources du gouvernement. La décision de l'OMC, pense le ministre, offre à Brasília un argument pour bouger.

La décision de l'OMC ne remet pas en question les transactions conclues mais vise les actions futures du gouvernement. M. Pettigrew refuse cependant de promettre que le Canada n'aura plus jamais recours à l'alignement. « Ça ne veut pas dire qu'on ne le fera pas dans certaines conditions, des conditions extrêmes. [...] Mais nous ne sommes pas, le Canada, des partisans de l'alignement. Nous sommes cependant partisans de l'utiliser dans des conditions extrêmes comme celui où un pays gagne quatre panels en ligne et que l'autre pays n'applique pas les décisions. »

## Il définit toujours la catégorie automobile qu'il a créée.

Le RX300 fut le premier véritable utilitaire sport de luxe. Et c'est toujours le seul à offrir un confort de roulement digne d'une Lexus tout en vous faisant bénéficier des capacités hors route d'un utilitaire sport pur-sang. Dotés d'un dispositif de contrôle du dérapage du véhicule, de quatre roues motrices, d'un régulateur de traction et de freins ABS, les RX 300 2002 répondront à toutes vos attentes. L'équipement des deux versions comprend : intérieur cuir, sièges avant chauffants,

panneau de toit transparent et rétroviseurs à atténuation électrochromique. Et alors que l'Édition Luxe a des garnitures en ronçe de noyer, l'Édition Sport, elle, est rehaussée de garnitures en aluminium brossé (et d'un aileron arrière). Tout cela dans un véhicule capable de vous emmener pratiquement n'importe où.

Pour contacter un concessionnaire Lexus ou en savoir plus : 1 800 26-LEXUS • www.lexus.ca

Le RX 300 Édition Luxe,  
au prix de 51 250 \$\*

PAR MOIS : 585\$\*

Le RX 300 Édition Sport,  
au prix de 52 100 \$\*

PAR MOIS : 595\$\*

À la conquête de la perfection.

LEXUS



LE LEXUS RX 300 2002

\*Le taux d'intérêt de 6,9 % s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Credit Canada Inc. sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus RX 300 2002 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT : RX 300 (Groupe B). Taux d'intérêt de 6,9 % - Durée : 36 mois - PDSF : 51 250 \$ - Acompte ou échange équivalent : 9 660 \$ - Mensualité de location : 585 \$ - Dépôt de garantie : 500 \$ - Limite de kilométrage : 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 31 janvier 2002. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

\*Le taux d'intérêt de 6,9 % s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Credit Canada Inc. sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus RX 300 2002 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT : RX 300 (Groupe C). Taux d'intérêt de 6,9 % - Durée : 36 mois - PDSF : 52 100 \$ - Acompte ou échange équivalent : 9 660 \$ - Mensualité de location : 595 \$ - Dépôt de garantie : 500 \$ - Limite de kilométrage : 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 31 janvier 2002. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

LE DEVOIR

# ACTUALITÉS



Chantal Hébert

## Le Canada en deuil

Il aura fallu que le Canada sans le Québec se retrouve subitement en deuil pour qu'on découvre ici l'existence de ce grand bonhomme qu'était Peter Gzowski.

Le principal intéressé n'en aurait pas été étonné outre mesure, lui qui, pendant les quinze années où il a tenu quotidiennement la barre de l'émission *Morningside* à l'antenne de la radio de CBC, avait introduit plus souvent qu'à son tour la réalité québécoise jusque dans les cuisines du Canada profond. Contrairement à d'autres fervents admirateurs de Pierre Trudeau, Gzowski ne se sentait ni menacé, ni diminué par les aspirations nationales de ses compatriotes québécois. Il croyait plutôt qu'elles enrichissaient le Canada et il ne s'est jamais gêné pour le dire et même pour manifester son agacement devant les réactions trop frileuses à son goût de bon nombre de ses interlocuteurs.

Il pensait que le Canada devrait être aussi grand dans sa tête que dans sa géographie.

Quiconque a participé à un certain nombre de tables rondes en anglais sait que le sort qui y attend les invités de langue française se limite souvent à répondre à une variante de la sempiternelle question: «*What does Quebec want?*» et à attendre ensuite que des invités, considérés comme plus éclairés sans doute parce qu'ils ont tendance à être de Toronto, pontifient sur le sort du monde en général et du Canada en particulier. On a parfois l'impression que le siège québécois autour de ce genre de table est une chaise haute du fond de laquelle on est censé émettre quelques balbutiements sur demande pendant que les grandes personnes discutent entre elles de sujets d'adultes.

Comme si le fait d'avoir un accent français en anglais était une sorte d'infantilisme! Dans le Canada de Peter Gzowski, le Québec n'était pas un enfant gâté et sa volonté de se faire reconnaître pour ce qu'il est n'avait rien d'un hochet. C'est plutôt l'échec d'un certain Canada de s'accommoder de sa propre diversité qui lui semblait un manque flagrant de maturité. Tout cela et plus encore transpirait au quotidien dans son émission. Avec le temps, Gzowski était devenu la courroie de transmission du Canada anglophone, celui par lequel le courant passait d'un bout de pays à l'autre et cela a inclus une salutaire dose d'électrochocs québécois.

Sa disparition des ondes canadiennes il y a quelques années a coïncidé avec une troublante tendance à évacuer le Québec des grands courants du débat canadien en faisant généralement abstraction de son existence sinon pour prendre ponctuellement la température de la souveraineté. C'est un peu comme si cet animateur-vedette qui incarnait l'âme de son pays pour tant de Canadiens était passé de mode en même temps que le Québec de l'après-référendum.

Le Québec et le reste du Canada ne sont pas souvent en deuil en même temps, presque jamais en fait. Au mieux, comme dans le cas de Peter Gzowski, le grand chagrin des uns peut parfois susciter la curiosité des autres. Le reste du temps, les larmes québécoises se noient dans une mer d'indifférence canadienne et vice versa.

Ceux qui pensent que le Québec français est une simple sous-composante régionale d'un grand tout canadien ou, à l'inverse, que l'existence d'une âme canadienne est une vue de l'esprit fédéraliste pourraient en être perturbés. Les autres devraient tout simplement regretter que le voisinage canado-québécois se mesure parfois davantage par la hauteur de ses clôtures que par le partage des fleurs de ses jardins respectifs.

La barrière naturelle de la langue, mais également le fait que le discours canadien au Québec soit monopolisé en quasi-exclusivité par des Québécois — pas toujours très inspirés sur le sujet du Canada d'ailleurs — ont souvent tendance à occulter ici ce que le reste du Canada a de meilleur ou de plus stimulant. C'est moins vrai à l'inverse, ne serait-ce que parce que l'aisance en anglais est nettement plus répandue au Québec que celle en français ailleurs au Canada.

Résultat, il en va des deuils nationaux au Canada comme des premiers ministres. Les personnalités dont la disparition traverse le miroir linguistique sont presque exclusivement québécoises.

C'est ainsi que la mort de René Lévesque, celle de Robert Bourassa ou le décès plus récent de Pierre Trudeau font partie des rares disparitions à avoir touché des cordes sensibles aussi bien au Québec qu'ailleurs au Canada. Mais sans évidemment mettre tout le monde au même diapason.

On ne peut pas dire que le reste du Canada ait vraiment pleuré Lévesque. Le Québec ne s'est pas senti terriblement orphelin au lendemain de la mort de Trudeau. Et, le jour où les Mulroney ou Chrétien ne seront plus là, on peut déjà prédire que leurs disparitions n'inspireront généralement pas les mêmes sentiments en français et en anglais.

Dans la façon dont le Québec et le reste du Canada traitent les vivants, leurs liens de parenté sont évidents. Cela transcende même leurs profondes divergences de vues sur la structure politique de la fédération pour se refléter dans les nombreuses similitudes entre le projet de société souverainiste et les grands idéaux canadiens.

Mais, dans la façon dont chacun pleure ses morts, le côté dysfonctionnel de la famille canadienne prend vraiment toute sa mesure.

Columniste au Toronto Star, Chantal Hébert a collaboré pendant sept ans à l'émission *Morningside* de Peter Gzowski.

Reprise des travaux parlementaires

## Chrétien ravit un député à l'Alliance

Joe Peschisolido, de Colombie-Britannique, passe aux libéraux

MANON CORNELLIER  
DE NOTRE BUREAU  
D'OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien a asséné un coup dur à l'Alliance canadienne hier en lui ravissant le député de Colombie-Britannique, Joe Peschisolido, la veille même de la reprise des travaux parlementaires.

La session, qui doit davantage porter sur les priorités initiales du gouvernement au dire de M. Chrétien, démarre par ailleurs sur une très mauvaise note pour le Québec. Le projet de loi sur la justice pénale pour les adolescents, maintenant assorti d'un amendement du Sénat, sera adopté cette semaine sans autre modification, a indiqué le nouveau ministre de la justice, Martin Cauchon, lors de la réunion du caucus libéral. Contrairement à ce qu'il avait laissé espérer au lendemain de sa promotion, il n'est pas question de changements qui pourraient répondre au consensus des communautés juridique et politique québécoises désireuses de conserver la loi existante.

Mais cette nouvelle a rapidement été noyée par l'arrivée au caucus de M. Peschisolido, lui qui, il y a deux ans, songeait à se présenter à la direction de l'Alliance canadienne et qui s'est fait élire une première fois il y a à peine plus d'un an.

«*Je suis très heureux, car Joe est de Colombie-Britannique et je pense que le parti y a beaucoup de potentiel*», a déclaré M. Chrétien, visiblement ravi du choix de son «*vieil ami*».

Les deux hommes, qui ont discuté de ce changement d'allégeance vendredi, se connaissent depuis 1990 alors que M. Peschisolido était membre des jeunes libéraux et appuyait la candidature de M. Chrétien à la chefferie. Il devait quitter peu après le parti pour rejoindre le Reform, devenu l'Alliance.

Joe Peschisolido, 38 ans, a attribué à l'impatience de la jeunesse et à son désir de changer le monde son long détour chez les réformistes. Depuis, il a mûri et apprécié la réponse du gou-

vernement aux attentats du 11 septembre. De plus, il ne croyait plus pouvoir représenter efficacement sa circonscription de Richmond sous la bannière de l'Alliance.

La goutte qui a fait déborder le vase pour ce fils d'immigrants, ce furent les commentaires du député allianciste Roy Bailey qui a soutenu que Rey Pagtakahn ne pouvait être ministre des Anciens Combattants à cause de ses origines philippines. «*J'ai été très déçu par l'absence de réponse du parti. [...] Ce qui m'a frappé c'est la tentative de limiter les dégâts plutôt que de répondre à la question de fond*», a-t-il ajouté. Il a par contre avoué que si la course au leadership de l'Alliance s'annonçait prometteuse, il ne l'aurait pas abandonnée.

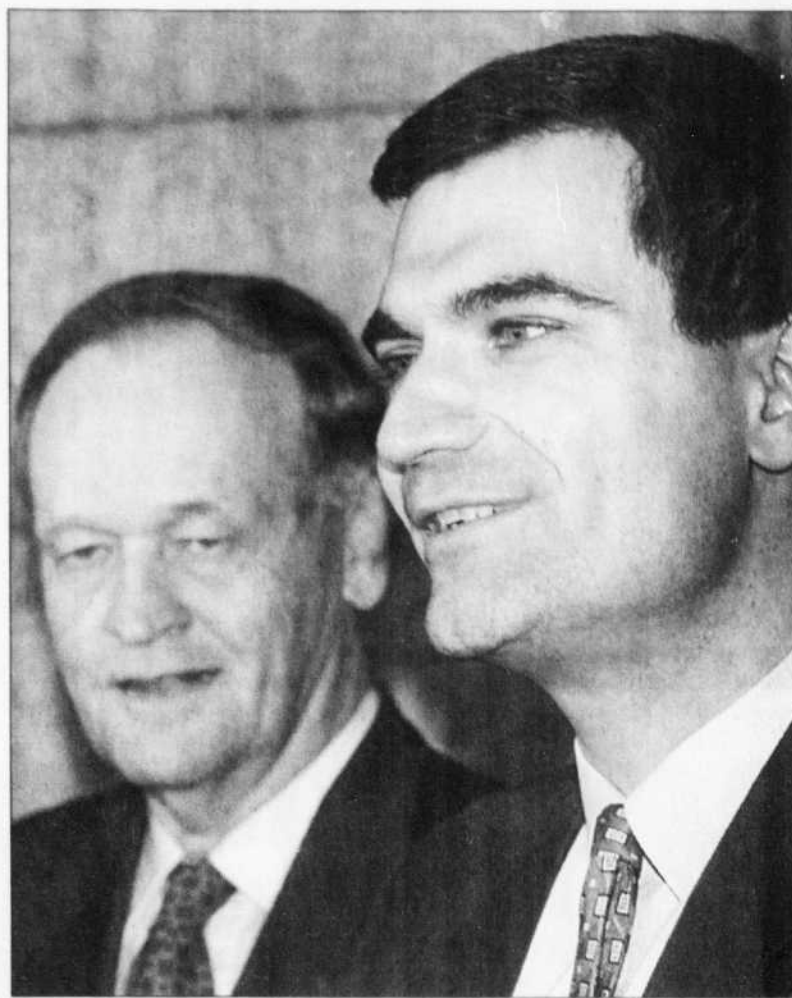
Du côté de l'Alliance, qui a déjà perdu sept députés dissidents, on tentait de minimiser l'effet de cette défection. Le chef intérimaire John Reynolds a soutenu ne pas être surpris, mais aurait trouvé plus honorable que le député démissionne pour se faire réélire sous sa nouvelle étiquette.

Les libéraux peuvent maintenant se vanter d'avoir arraché, depuis deux ans, des députés à tous les partis, sauf au Bloc québécois. M. Chrétien a attribué le pouvoir d'attraction de son parti à ses positions centristes. Le chef bloquiste Gilles Duceppe avait une autre explication. «*Il n'y a personne [dans notre parti] qui a succombé à l'attrait du pouvoir parce qu'on a plus de principes que ça*», a-t-il déclaré hier à l'occasion de la réunion de son caucus.

### La sécurité

Ce fait nouveau a relégué au second plan la reprise de la session parlementaire que M. Chrétien n'a pas commenté. «*Nous avons pris un peu de retard dans certains dossiers en raison du fait que nous avons dû nous occuper de sécurité après la crise du 11 septembre*», a-t-il toutefois dit vendredi dernier, citant ses projets en matière d'innovation, d'affaires indiennes, de santé et d'environnement.

Tous les députés veulent bien abor-



«*Je suis très heureux, car Joe est de Colombie-Britannique et je pense que le parti y a beaucoup de potentiel*», a déclaré le premier ministre Jean Chrétien en accueillant le transfuge de l'Alliance canadienne, Joe Peschisolido.

der d'autres dossiers que la sécurité, mais cet enjeu et le rapprochement qu'il a provoqué avec les États-Unis préoccupent encore, y compris dans les rangs libéraux. Du côté des partis d'opposition, on veut interroger le gouvernement sur les délais entourant le déploiement des forces canadiennes en Afghanistan et le sort réservé aux prisonniers remis aux Américains. Le projet de loi C-42 sur la

sécurité publique, qui permet la création de zone de sécurité militaire, continuera aussi de faire des vagues.

Sur les autres fronts, l'opposition compte prendre entre autres pour cible l'état du système de santé, la valeur du dollar, les questions sans réponse autour de l'affaire Gagliano et la nouvelle réglementation en matière d'immigration.

### Films américains en tournage à Montréal

## Le vent change

LE DEVOIR

Après une année de vaches maigres en ce qui a trait aux tournages de films américains en nos terres, le vent change. Non seulement on tourne sur notre macadam *Beyond Borders* de Martin Campbell avec Angelina Jolie ainsi que *Confession of a Dangerous Mind*, premier long métrage de l'acteur George Clooney où il joue aux côtés de Julia Roberts et Drew Barrymore, mais un troisième long métrage américain est en cours de tournage ici. Il s'agit de *Levity* d'Ed Solomon.

Par ailleurs, *Timeline* de Richard Donner, film dont l'action se situe au Moyen Âge, aura son plateau dans nos rues dès le 8 avril.

Le 13 mars débutera aussi le tournage de *The Human Stain* de Robert Benton (le cinéaste de *Kramer vs Kramer*) donnant la vedette à Anthony Hopkins et Nicole Kidman.

André Lafond, commissaire au Bureau du Cinéma de Montréal estime que ces tournages réunis entraîneront sur la métropole des retombées allant de 50 à 115 millions de dollars dépensés. Il attend d'autres productions hollywoodiennes à Montréal en 2002, malgré la grogne que les *runaway productions* suscitent à Los Angeles où acteurs et techniciens se plaignent de voir fuir leurs films chez les voisins du Nord. Crédits d'impôt et dollar canadien faible permettent aux producteurs d'économiser en venant chez nous.

### EN BREF

## Explosion d'une armurerie à Lagos

(AFP) — La plus grande ville d'Afrique noire, Lagos, a été secouée hier soir par de fortes explosions dues à l'incendie d'une armurerie militaire, faisant vraisemblablement un grand nombre de morts et mettant le feu à de vastes zones de la ville. Selon un porte-parole de la police, de nombreuses personnes auraient été

tuées. «*Nous n'avons pas encore de bilan du nombre des morts, mais il devrait être lourd*», a-t-il déclaré en souhaitant garder l'anonymat. Le nombre de victimes devrait être élevé en raison de la proximité de l'armurerie de la caserne d'Ikeja avec des quartiers très peuplés où vivent des soldats et leurs familles. Le feu s'est déclaré dans une rue marchande près de l'armurerie et s'est étendu à l'armurerie de la caserne elle-même, entraînant plus de trente fortes explosions qui ont secoué les quartiers d'Ikeja et d'Oshodi, près du centre de Lagos.

loto-québec		résultats	
6/49		Tirage du 2002-01-26	
GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	2 000 000,00 \$	
5/6+	1	557 951,00 \$	
5/6	186	2 399,80 \$	
4/6	12 405	68,90 \$	
3/6	253 257	10,00 \$	
Complémentaire: (22)		Ventes totales:	13 893 874 \$
		Prochain gros lot (appr.):	5 000 000 \$
Québec 49		Tirage du 2002-01-26	
GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	50 000,00 \$	
5/6	15	500,00 \$	
4/6	1 019	50,00 \$	
3/6	20 184	5,00 \$	
Complémentaire: (23)		Ventes totales:	690 607,50 \$
Lots bonus Double Jeu		Tirage du 2002-01-26	
GAGNANTS		LOTS	
A- 11 33 36 44	63	793,65 \$	
B- 09 11 21 43	90	277,78 \$	
C- 06 16 20 23	85	294,12 \$	
*Seules les sélections participant au Loto 6/49 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.			
SUPER 7		Tirage du 2002-01-25	
GAGNANTS		LOTS	
7/7	1	2 500 000,00 \$	
6/7+	1	178 601,90 \$	
6/7	73	2 140,70 \$	
5/7	3 620	154,10 \$	
4/7	78 444	10,00 \$	
3/7+	74 522	10,00 \$	
3/7	655 829	Participation gratuite	
Ventes totales:		9 672 068 \$	
Prochain gros lot:		2 500 000 \$	
Extra		Tirage du 2002-01-25	
NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT
110277	100 000 \$	400269	100 000 \$
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			
Le jeu doit rester un jeu			
TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC			

# ROLEX SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUS LES CINQ ANS.

## Bijouterie Gambard

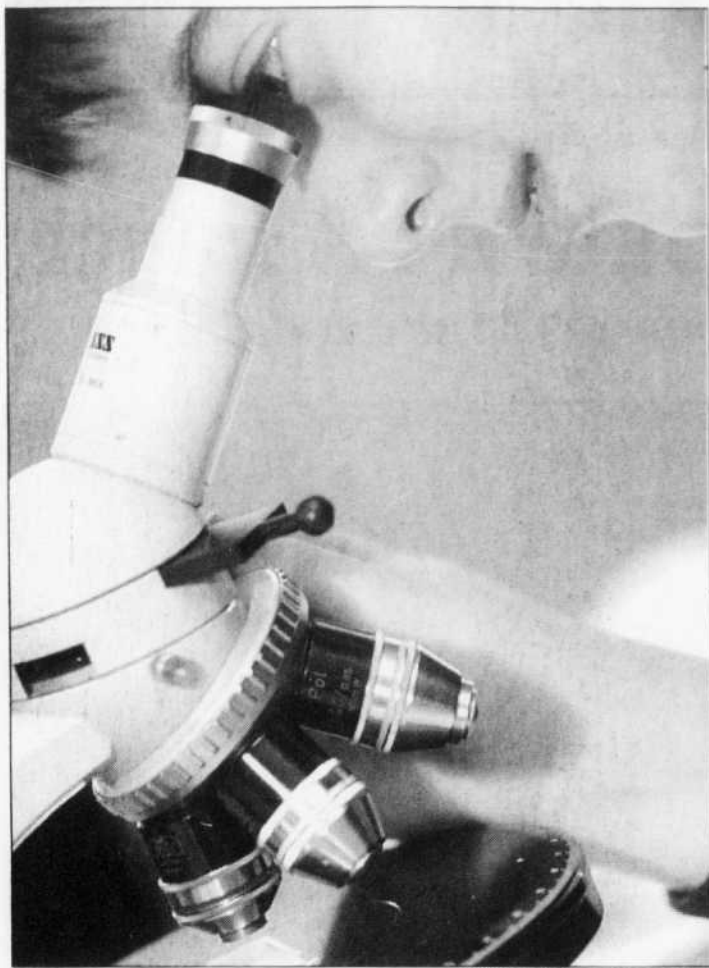
Vente et service technique

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL. 866-3876

## • LES ACTUALITÉS •

### Place au «génie»



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

**L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE** a ouvert ses portes, hier, à tous ceux, petits et grands, désireux de rencontrer professeurs et étudiants de l'établissement et de s'informer des toutes dernières percées technologiques dans le domaine de l'ingénierie.

### Atterrissage d'urgence aux Açores

## Un logiciel pourrait avoir induit en erreur l'équipage d'Air Transat

PRESSE CANADIENNE

Un programme informatique a donné des renseignements inexacts à l'équipage de l'appareil d'Air Transat en panne sèche ayant été contraint d'effectuer un atterrissage d'urgence aux Açores, archipel portugais de l'Atlantique, en août dernier, affirme le principal enquêteur chargé de faire la lumière sur cet incident, Frederico Serra.

Des responsables du bureau de la sécurité des transports du Portugal, principale agence chargée de l'enquête, consacrent une partie de leurs efforts à ce logiciel, permettant habituellement au per-

sonnel navigant de surveiller le fonctionnement des systèmes de tout avion de ligne.

Ils croient possible que le programme ait interprété une fuite de carburant comme une rupture d'équilibre du combustible, incitant du même coup l'équipage à réagir de façon différente au problème affectant l'Airbus A-330, alors que ce dernier perdait rapidement son carburant et planait jusqu'aux Açores.

«Nous examinons attentivement la possibilité que l'information fournie par l'ordinateur n'ait pas été la meilleure possible afin de faire face au problème, et nous nourrissons de sérieux doutes à ce sujet», a déclaré M. Serra à l'occa-

sion d'une entrevue accordée depuis Lisbonne, au Portugal.

«Il y a quelque chose qui ne va pas avec ce système. Quelque chose n'a pas été donné à temps à l'équipage», a ajouté M. Serra, qui travaille de concert avec le Bureau de la sécurité des transports du Canada.

Les enquêteurs estiment que lorsque l'équipage s'est rendu compte de la fuite, il était trop tard pour en atténuer la gravité. Ils croient possible que la fonction automatique chargée de corriger les déséquilibres de carburant — alors qu'il se trouve davantage de combustible dans un réservoir que dans l'autre — ait aggravé la situation. L'ordinateur a

interprété la fuite de carburant comme une rupture d'équilibre du combustible, déclenchant possiblement le mécanisme détournant le carburant du réservoir fuyant tout en vidant le second. «L'équipage ne pouvait faire face à la situation parce qu'aucune information ne faisait état d'une fuite», a affirmé M. Serra.

Le 24 août, l'appareil d'Air Transat assurant le vol 236 entre Toronto et Lisbonne, à bord duquel prenaient place 291 passagers et 13 membres d'équipage, s'est posé d'urgence sur la piste d'une base militaire des Açores, seul territoire alors en vue à 1600 kilomètres à la ronde.

## Le Grand Nord préoccupe les scientifiques

PRESSE CANADIENNE

Inuvik, T.-N.-O. — Le développement économique se poursuit à une cadence si rapide dans le Grand Nord qu'il pourrait miner la capacité des gouvernements à en étudier les effets sur l'environnement, estiment des scientifiques.

Alors que les installations de

forage et les équipes de forage exploratoire envahissent le delta de la rivière Mackenzie, les conséquences environnementales pourraient se faire sentir avant que l'on en connaisse la nature, ont mis en garde ces spécialistes, en fin de semaine, lors d'une conférence ayant eu lieu à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest.

«L'activité [industrielle] se poursuit depuis trois ans, a fait remarquer Hans Arends, du service inuvialuit de gestion foncière. Je suis totalement stupéfait par le manque d'implication de la part du gouvernement.»

M. Arends prenait la parole lors d'une rencontre de spécialistes gouvernementaux, industriels et indépendants organisée

afin de faire le point sur le niveau des connaissances scientifiques alors que le développement pétrolier augmente dans le secteur.

On compte actuellement trois appareils de forage le long de la côte de Beaufort. Cet hiver, une douzaine de reconnaissances sismiques seront menées à travers les forêts du nord du delta de la Mackenzie.

**JAZZ PM**  
la semaine  
13h - 15h

**CISM**  
89,3 FM

## DUPUIS

SUITE DE LA PAGE 1

Question d'équilibre, de respect et de justice pour tous, cette enfant de médecins de Québec a choisi de dénoncer les abus. Très jeune, à l'école primaire, en prenant la défense de ses amies, puis comme stagiaire en droit avec un projet d'injonction contre le développement de la Baie James.

«J'ai découvert des choses qu'on ne m'avait jamais enseignées. Je suis passée à travers tout un système d'enseignement sans avoir jamais entendu dire que les autochtones avaient des droits au Canada.»

Depuis 30 ans à la défense des droits de la personne, et de ceux des autochtones en particulier, elle a compris que ce dossier est éminemment complexe. Il n'y a pas de solution miracle. Son dernier livre parle d'ailleurs de l'ignorance qui entoure toujours la situation politique et les conditions de vie des autochtones en ce pays, conditions qui ne se sont guère améliorées malgré les 25 ans de la Convention de la Baie James.

«Pourquoi a-t-on l'impression que les autochtones ne se sentent pas partie prenante de la société? Ils sont à part, entre autres, parce qu'on les a mis à part. C'est dangereux comme société de laisser des inégalités s'installer et perdurer. On ne peut plus faire comme si on ignorait qu'il y avait un problème.»

La première responsabilité du dossier touche évidemment le fiduciaire, le gouvernement fédéral. Québec peut régler plusieurs dossiers avec les Premières Nations, mais il n'a ni la responsabilité ultime ni le pouvoir décisionnel que possède le gouvernement fédéral.

Par ailleurs, le fait qu'Ottawa parle de traités modernes avec les autochtones choque sa rigueur intellectuelle. Il s'agit en fait, précise-t-elle, d'applications de la politique impériale britannique. On dit vouloir réformer la Loi sur les Indiens à Ottawa. Il faut des changements en profondeur, selon elle.

«Si on dit qu'on ne peut pas appliquer la Proclamation de 1763 parce qu'elle reconnaît des droits aux autochtones, comment peut-on appliquer l'Acte de Québec de 1774? Il y a là une position totalement incohérente. On ne peut pas adapter les législations, les actions, les programmes gouvernementaux, la Loi sur les Indiens, les traités, en fonction de ce que l'on a reconnu.»

Contrairement aux autres provinces, le gouvernement québécois a reconnu les Premières Nations en tant que telles. Il tente de récupérer des pouvoirs qu'il n'a pas en vertu de la Constitution canadienne. En ce sens, Ottawa s'est



CLEMENT ALLARD

«Le Québec s'avance pour régler des problèmes qu'il n'a pas l'autorité de régler», soutient Renée Dupuis.

débarassé d'une partie de sa responsabilité au profit du Québec, tout en gardant le dernier mot.

«Le Québec s'avance pour régler des problèmes qu'il n'a pas l'autorité de régler. Il y a une partie de la frustration de la population québécoise qui découle directement de ça.»

### La justice pour... s'endormir

Une certaine confusion entoure le dossier autochtone, et elle ne profite à personne. Devant cet état des choses, on simplifie trop souvent en accusant les autochtones d'avoir un «problème». Renée Dupuis souligne qu'il s'agit d'un problème de société. Un peu comme la question nationale québécoise, il ne faut pas s'attendre à la régler définitivement. «La porte est ouverte désormais et ne se refermera pas», avertit-elle. Des obligations ont été créées, on ne peut qu'y faire face. Encore là, l'humaniste Dupuis se méfie des réponses simples.

«Quand on a créé Israël, la Yougoslavie ou l'URSS, on a dit: c'est réglé. Il y a une conception de l'histoire comme un tout figé, laquelle est écrite par les vainqueurs. Ils sont surpris de voir resurgir des décennies plus tard des problèmes qu'ils croyaient avoir réglés. Il y a des survivances collectives dans l'histoire, qui reviennent à la surface en faisant émerger des problèmes qu'un ordre donné avait voulu régler. L'humanité est confrontée à son mode de fonctionnement où l'on impose des règles à très court terme, en écartant ce qui est dangereux qu'un ordre donné avait voulu régler. L'humanité est confrontée à son mode de fonctionnement où l'on impose des règles à très court terme, en écartant ce qui est dangereux qu'un ordre donné avait voulu régler. L'humanité est confrontée à son mode de fonctionnement où l'on impose des règles à très court terme, en écartant ce qui est dangereux qu'un ordre donné avait voulu régler. L'idée que c'est réglé.»

La dépendance qui touche certaines communautés autochtones découle de la Loi sur les Indiens et de la politique des réserves, mais on ne règlera rien en abolissant purement et simplement les réserves. Dans certains cas, il faudra forcer certaines communautés à se prendre en main.

«Sur les plans de la psychologie de groupe, de la santé, de l'histoire, de la géographie, de la science politique, de la sociologie, c'est peut-être le chantier le plus intéressant qui s'offre à notre société pour l'avenir. Ne faisons pas la bouche fine parce que plus on laisse la situation se dégrader chez eux, moins il y a de l'espoir et moins il se trouve d'individus et de groupes qui ont l'énergie pour reconstruire et se développer.»

Cette position risque de heurter quelques susceptibilités qui n'ont pas cessé de croire au Québec depuis la crise d'Oka en 1990. Mais Renée Dupuis est prête à défendre sa cause. Elle n'y renoncera jamais. C'est aussi clair dans son regard que dans les mots qu'elle utilise. C'est une question de justice, mais de sommeil aussi!

«Je dis souvent à mes filles: essayez de trouver qui vous êtes fondamentalement, de respecter la personne que vous êtes dans tous vos choix. Le soir, vous allez vous coucher fatiguées, mais vous allez vous endormir parce qu'en accord profond avec vous-mêmes. Même si vous êtes en désaccord complet avec l'humanité, si tout le monde est contre vous, vous allez vous endormir. Si vous êtes en désaccord avec vous-mêmes et que l'humanité entière est avec vous, vous n'arriverez pas à vous endormir.»

L'illégalité  
n'a jamais  
arrêté personne!

Les Casinos  
sur Internet  
AUX GRANDS REPORTAGES  
ce soir 20h

animation:  
Michele Viroly



en direct sur la vie

LE DEVOIR

## LE MONDE

## Karzaï reçu à la Maison-Blanche

«Je viens dire au peuple américain que nous avons énormément de sympathie pour lui»

REUTERS

Kaboul-Washington — Hamid Karzaï, président de l'administration intérimaire au pouvoir à Kaboul, est attendu à Washington, où il rencontrera aujourd'hui George W. Bush. En Afghanistan, les forces américaines continuent de traquer les éléments en fuite du réseau al-Qaïda et du régime taliban.

Alors que le pays dévasté commence à goûter à un peu de stabilité, certains chefs tribaux sont montés au créneau pour dénoncer la composition de la commission destinée à organiser une assemblée traditionnelle (Loya Jirga). Bien que présentée comme «impartiale», la commission nommée vendredi par l'ONU fait déjà l'objet de critiques en raison de la présence d'experts peu connus vivant pour la plupart en dehors du pays.

«Il aurait mieux valu sélectionner des membres pour cette commission parmi des gens vivant à l'intérieur de l'Afghanistan», a estimé Haji Maulabad, chef tribal de Spin Boldak (Sud). «Les membres de la commission ne connaissent pas les problèmes ni les aspirations du peuple afghan.»

L'ancien roi afghan Zaher Shah, en exil en Italie et aujourd'hui âgé de 87 ans, a annoncé quant à lui par la bouche de son fils son retour prochain dans son pays, sans doute à la mi-mars. «Mon père a décidé de rentrer aussitôt que possible», a déclaré Mirwais Shah. «Il est très heureux de pouvoir rentrer après 28 ans d'exil. Il a souffert, comme nous tous. Ce sera une joie de rentrer et d'aider notre peuple.»

Tandis que Kaboul se concentrait sur la recherche de la paix et de la stabilité, les forces américaines continuaient de traquer sans relâche l'opposant d'origine saou-

dienne Oussama ben Laden, les membres de son réseau al-Qaïda et les derniers taliban dans montagnes de l'Est.

## Vaines recherches

Avions, hélicoptères et forces au sol ont passé en vain au peigne fin les tentes nomades installées dans la région de Khost Bak, à 28 kilomètres de la ville de Khost.

«Les soldats américains ont arrêté deux civils», a indiqué hier l'Agence islamique de presse (AIP) basée au Pakistan. «Les hommes ont été libérés et leurs armes leur ont été rendues ensuite.»

Au Pakistan, la police s'est lancée à la poursuite de Daniel Pearl, un journaliste américain porté disparu depuis mercredi. Agé de 38 ans, il a disparu dans la ville méridionale de Karachi alors qu'il tentait d'interviewer le chef d'un groupe musulman soupçonné d'être proche d'al-Qaïda et de mouvement séparatistes cachemiris.

Attendu à Washington, Hamid Karzaï doit rencontrer aujourd'hui le président Bush, à qui il devrait demander de poursuivre l'opération militaire en Afghanistan jusqu'à l'éradication complète d'al-Qaïda. «Nous voulons que l'opération continue aussi longtemps que possible, jusqu'à ce que le danger qu'ils [les talibans et le réseau al-Qaïda] représentent et leur présence terroriste aient disparu», a déclaré le porte-parole de Karzaï.

Dans un entretien au magazine Newsweek, Karzaï présente son voyage comme essentiellement symbolique.

«Je viens aux États-Unis pour aller à New York porter des fleurs aux tours jumelles [du World Trade Center] et dire au peuple américain que nous avons énormément de sympathie pour lui», déclare le chef de

l'exécutif afghan. Le mystère reste entier quant au sort d'Oussama ben Laden, objet de rumeurs discordantes.

Le militant accusé d'avoir organisé les attentats du 11 septembre aux États-Unis se cachera au Pakistan, en Afghanistan, et pourrait même avoir déjà succombé à des problèmes rénaux. Ces prisonniers sont considérés comme des «combattants illégaux».

A l'occasion de la campagne contre le terrorisme, deux fré-

gates allemandes sont arrivées à Djibouti pour participer à des opérations de surveillance de la mer Rouge, donnant l'occasion à la Marine allemande de procéder à sa plus importante manœuvre depuis la Seconde Guerre mondiale.

Lors de cette même campagne, l'armée américaine a lancé une importante opération aux Philippines. Une centaine de soldats sont déjà en place, et le reste d'un contingent de 660 hommes doit arriver cette semaine.

## Qu'est-ce qu'un prisonnier de guerre ?

Base navale américaine de Guantánamo (Cuba) (AFP) — Les détenus transférés d'Afghanistan sur la base américaine de Guantánamo (Cuba) sont des «terroristes» qui ne méritent pas la qualification de «prisonniers de guerre», a affirmé hier le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld.

«Nous avons là un groupe de terroristes talibans et d'al-Qaïda. Ce sont des combattants illégaux», a déclaré M. Rumsfeld, à l'issue d'une visite du camp de détention installé sur la base navale américaine. M. Rumsfeld a fait cette déclaration alors qu'un débat est en cours au sein de l'administration Bush au sujet du statut de ces prisonniers.

Le vice-président des États-Unis, Richard Cheney, a reconnu hier qu'il y avait un débat au sein de l'administration sur le statut des personnes détenues à Guantánamo. «Il existe une définition de ce qu'est un combattant légal. Il y a

quatre ou cinq critères [...] et les caractéristiques des individus [capturés] est qu'ils sont des combattants illégaux. C'est pourquoi nous les appelons détenus et non prisonniers de guerre», a ajouté le secrétaire à la Défense.

«Les membres d'al-Qaïda faisaient partie d'un réseau terroriste et non d'une armée. Ils ne portaient pas d'uniformes, n'affichaient pas leurs armes en public, ni leurs insignes et ne se comportaient pas comme une armée se comporte. Ils agissaient en terroristes», a-t-il poursuivi.

Il a noté que les talibans, pour leur part, «auraient de concert avec al-Qaïda».

Cent cinquante-huit prisonniers, membres présumés de la milice des talibans ou du réseau al-Qaïda d'Oussama ben Laden, sont actuellement détenus sur la base américaine, dans de minuscules cellules grillagées en plein air, éclairées 24 heures sur 24.

État de l'Union

## Bush prépare un discours de combat

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président américain George W. Bush affichera demain pour le discours annuel sur l'état de l'Union sa détermination d'aller jusqu'au bout pour éliminer le terrorisme dans le monde, seul moyen à ses yeux de garantir la sécurité des Américains après les attentats du 11 septembre.

Le président, qui a mis au cours du week-end les dernières touches à cette intervention traditionnelle devant les deux Chambres réunies du Congrès, en a publiquement esquissé les grandes lignes dans une intervention radiodiffusée hebdomadaire samedi.

«Mes priorités pour l'année qui débute, et au-delà, reflètent un engagement qui englobe tout le reste: renforcer la sécurité de l'Amérique et de sa population», a déclaré Bush.

«Notre lutte contre le terrorisme a commencé en Afghanistan, mais elle ne s'arrêtera pas là-bas. Il ne peut être question que l'Amérique se repose tant que tous les groupes terroristes ayant une envergure internationale n'auront pas été découverts, stoppés et vaincus», a-t-il souligné.

Au cours des derniers jours, Bush a largement levé le voile sur les principaux aspects du programme politique qu'il présentera dans ce discours, que des dizaines de millions d'Américains suivront en direct à la télévision.

Il a annoncé mercredi qu'il demanderait au Congrès 48 milliards de dollars supplémentaires pour la Défense, la plus forte augmentation (15 %) du budget militaire américain depuis vingt ans, qui devrait ainsi passer à 366 milliards de dollars.

Il a révélé le lendemain qu'il doublerait le budget pour la sécurité in-

terieur d'une Amérique toujours traumatisée par des attentats ayant marqué les limites de son invincibilité.

Sur les 38 milliards de dollars que réclamera George W. Bush à ce chapitre, 16 milliards iront au renforcement de la sécurité aux frontières, et des opérations des services d'immigration qui ont à contrôler chaque année le passage de 300 millions d'étrangers entrant ou sortant du pays.

Le gouvernement aura aussi à recruter 30 000 agents de contrôle dans les aéroports, pour remplacer le personnel des entreprises privées qui assuraient jusqu'alors l'inspection des passagers et de leurs bagages à main avant embarquement. Bush a indiqué samedi que l'amélioration de «la sécurité économique» et la lutte contre la récession constitueraient sa troisième grande priorité.

Le président entend toujours réclamer au Congrès l'adoption d'un plan de relance économique, incluant une accélération du rythme des baisses d'impôts et d'importants allègements de la pression fiscale sur les entreprises, bien que les démocrates aient réussi depuis plusieurs mois à bloquer cette initiative au Sénat qu'ils contrôlent.

Le ralentissement économique, les baisses d'impôts et le coût des attentats ont entraîné un retour aux déficits budgétaires.

Les démocrates comptent exploiter cette situation pour accuser l'administration républicaine dans la campagne pour le scrutin législatif et sénatorial partiel de novembre.

Ils espèrent aussi que la faillite du courtier géant en énergie Enron, leur donnera aussi des armes contre l'administration républicaine, clairement sur la défensive dans ce scandale financier.

EN BREF

## Jospin est prêt

Paris (AFP) — Le premier ministre français Lionel Jospin a affirmé hier qu'il se rendait «disponible pour les rendez-vous politiques à venir», même si «le temps de la campagne n'est pas encore venu». «Je m'efforce de pressentir ce que sont les attentes des Français, je réfléchis, j'échange, j'écris. Personnellement, je me rends disponible pour les rendez-vous politiques à venir», a déclaré M. Jospin devant les secrétaires de section du parti socialiste réunis à Paris. Mais pour le chef du gouvernement, «le temps de la campagne n'est pas encore venu, en tout cas pas à nos yeux». Rappelant les dates officielles de début de campagne pour l'élection présidentielle, le 5 avril, et les deux tours de scrutin le 21 avril et le 5 mai, il a estimé que «le temps prévu suffira largement».

## Explosion en vol

Moscou (AFP) — Un hélicoptère militaire russe, transportant onze personnes, dont deux généraux et trois colonels, a explosé hier au-dessus de la Tchétchénie, selon le ministère de l'Intérieur cité par les agences russes. L'hélicoptère de type Mi-8 a explosé en vol au-dessus de la région de Nadterechny, dans le nord de la Tchétchénie, a indiqué le ministère russe de l'Intérieur, cité par l'agence de presse Interfax. Les circonstances exactes de l'accident restent incertaines. «La raison exacte de l'explosion de l'hélicoptère n'a pas été établie», a déclaré un responsable des services secrets russes (FSB/ex-KGB) pour la Tchétchénie, le général Sergueï Babkine, selon Interfax. L'appareil a bien explosé en vol, selon la même source.

## Cuba si

La Havane (Reuters) — Cuba et le Honduras ont rétabli leurs relations diplomatiques au cours du week-end, a annoncé hier La Havane. Il n'y a désormais plus que deux pays d'Amérique latine qui n'entretiennent pas de relations politiques normales avec l'île communiste. Le Honduras, comme toutes les nations d'Amérique latine et des Caraïbes à l'exception du Mexique, avait rompu ses relations avec Cuba au début des années soixante. Aujourd'hui tous les gouvernements de la région, à l'exception du Costa Rica et du Salvador, ont rétabli leurs relations avec La Havane.



Premiers secours à une victime de l'attentat suicide d'hier à Jérusalem: la police sur le qui-vive.

## Une kamikaze à Jérusalem

Pour la première fois une Palestinienne commet un attentat suicide

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Pour la première fois, une Palestinienne a commis hier un attentat suicide, tuant un Israélien et blessant des dizaines de personnes, en faisant sauter une charge explosive à Jérusalem-ouest.

La femme a réussi à déjouer la vigilance de la police, pourtant sur le qui-vive, et fait exploser la charge qu'elle portait sur elle dans l'artère principale de la ville, rue Jaffa. L'explosion s'est produite à quelques mètres seulement de la pizzeria Sbarro, où un kamikaze du mouvement islamiste Hamas avait tué 15 personnes le 9 août 2001.

Mardi, à quelques dizaines de mètres de là, un Palestinien avait ouvert le feu sur la foule tuant deux femmes et blessant une quarantaine de personnes avant d'être tué par des policiers.

À Beyrouth, la télévision du mouvement chiite libanais Hezbollah a annoncé que la jeune femme était une étudiante de l'université Al Najah de Naplouse (Cisjordanie) d'où sont partis plusieurs kamikazes dans le passé.

Un octogénaire israélien, Pinhas Tokatli, a été tué sur le coup par la bombe de forte puissance et une

centaine de personnes ont été hospitalisées, dont trois blessés graves, selon des sources hospitalières. Ces décès portent à 1168 le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada, en septembre 2000, dont 886 Palestiniens et 251 Israéliens.

Israël a immédiatement imputé la responsabilité de l'attentat au président palestinien Yasser Arafat. «Arafat est responsable, car il encourage des terroristes à commettre des actions suicides», a déclaré Raanan Gissin, porte-parole du premier ministre Ariel Sharon. Il faisait référence aux déclarations de M. Arafat samedi à Ramallah dans lesquelles il avait réaffirmé son vœu de finir sa vie «en martyr» pour Jérusalem.

«Yasser Arafat est personnellement, individuellement et directement responsable, je n'ai aucun doute là-dessus», a déclaré pour sa part le maire de Jérusalem, Ehud Olmert. L'attentat s'est produit deux jours après une autre attaque à Tel-Aviv, qui avait fait 18 blessés et avait été revendiquée conjointement par le Jihad islamique et un groupe armé proche du Fatah de Yasser Arafat, les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa.

La direction palestinienne a condamné, dans un communiqué,

l'attentat et demandé le retour immédiat dans la région de l'émissaire américain Anthony Zinni, pour tenter de mettre fin à l'escalade de la violence.

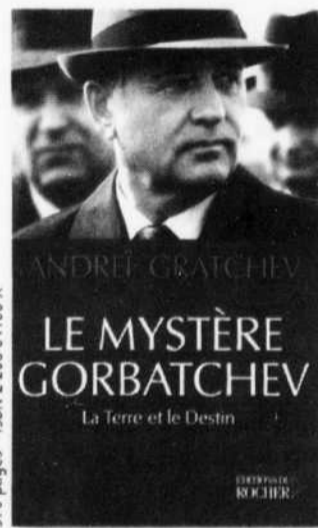
«La direction palestinienne condamne vivement l'attentat suicide contre des civils israéliens à Jérusalem et demande le retour immédiat de l'émissaire américain», a indiqué un porte-parole officiel.

L'attentat a été précédé par des propos très durs de responsables israéliens et américains pour M. Arafat, qu'Israël a empêché, selon M. Gissin, de se rendre à Bruxelles pour une réunion européenne prévue aujourd'hui.

M. Arafat est de facto assigné à résidence dans ses bureaux à Ramallah, en Cisjordanie, cernés depuis le 3 décembre par des chars israéliens depuis une série d'attentats sanglants en Israël, Berlin, Amman et le Caire ont condamné l'attentat, mais les deux capitales arabes ont fait porter à Israël la responsabilité de la détérioration de la situation dans la région.

VIENNENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU ROCHER

## Le mystère Gorbatchev



Biographie politique de cet homme dont on suit l'itinéraire pas à pas, des plaines de Russie jusqu'au palais du Kremlin. L'auteur a rencontré des gens qui l'ont connu à différentes époques de sa carrière, dont sa femme Raïssa (interviewée à quelques jours de sa mort) et sa fille Irina. Il en résulte un portrait étonnant nous permettant de mieux comprendre la nature du personnage.

## L'auteur

Andreï Gratchev est un ancien porte-parole et assistant de Gorbatchev. Il est devenu l'un des meilleurs spécialistes de la politique russe, avec notamment *L'Histoire vraie de la fin de l'URSS* (du Rocher, 1992) *La Chute du Kremlin* (Hachette, 1994) et *L'Exception russe : Staline est-il mort?* (du Rocher, 1997).

## Mikhaïl Gorbatchev

L'homme qui, en changeant son pays, a transformé le monde !

## Dialogue pour la paix

est le fruit de conversations passionnées entre les auteurs, Mikhaïl Gorbatchev et Daisaku Ikeda sur le sens spirituel profond de l'humanisme.

MIKHAÏL GORBATCHEV  
DAISAKU IKEDA  
DIALOGUE  
POUR LA PAIX



Confrontant l'idéologie socialiste russe et le bouddhisme, les auteurs ont consacré ce livre au XX<sup>e</sup> siècle, qu'ils ont vécu en grande partie, et sur le système des valeurs d'un nouvel humanisme qui pourra aider l'humanité à tenir bon et à affronter les épreuves futures.

Communications  
Jo Ann Champagne inc.

LES MÉDIAS  
adp

## É D I T O R I A L

## Rester à l'école

Une nouvelle étude de Statistique Canada rapporte que le décrochage scolaire est en baisse partout au pays, y compris au Québec. Voilà pour la bonne nouvelle. Par contre, selon cette étude, le Québec compterait, avec l'Île-du-Prince-Édouard, le plus haut taux de décrocheurs au pays, soit 16 %. Et encore, ce chiffre est modéré puisque le gouvernement du Québec lui-même le place plutôt aux alentours de 21 %. Une catastrophe!

Les efforts déployés depuis dix ans dans le but de réduire le décrochage scolaire n'ont pas été vains. Il y a aujourd'hui moins de jeunes qui abandonnent l'école secondaire avant d'avoir obtenu leur diplôme. Mais les progrès demeurent totalement insuffisants. Il est difficile de concevoir qu'un si grand nombre de jeunes se fichent de l'école au point de lui tourner le dos, en dépit des conséquences d'un tel geste. Les chiffres ci-dessus cités refroidissent les ardeurs de tous ceux qui croient que la démocratisation de l'enseignement est acquise. On n'en sort pas, les décrocheurs se retrouvent très majoritairement dans les quartiers défavorisés.

Le ministère de l'Éducation n'accepte pas les résultats de l'enquête de Statistique Canada. Et ce refus n'a rien à voir avec la position dans laquelle se retrouve le Québec, puisque le MEQ évalue non pas à 16 % mais bien à 21 % le pourcentage de ses jeunes qui sont décrocheurs. Des distorsions similaires dans l'enquête fédérale risquent de toucher l'ensemble des provinces canadiennes à la hausse, croit Québec. Le ministère de l'Éducation estime en effet être en mesure de connaître avec une plus grande précision le nombre de jeunes de moins de 20 ans possédant un diplôme d'études secondaires, ou n'en possédant pas, puisqu'ils sont tous « fichés ».

Par opposition, Statistique Canada procède par interview, et le répondant peut être tenté de dire qu'il a un diplôme même si ce n'est pas le cas.

Mais retenons une chose, brutale. Le Québec affiche un taux de décrochage scolaire désespérant. Dans un monde où la course aux biens matériels prend, tôt dans la vie, une importance démesurée par rapport aux études, il

faudra une mobilisation générale pour revaloriser l'éducation auprès de jeunes. Sinon, une tranche significative de la population restera très mal préparée pour affronter le marché du travail.

Le Québec peut se vanter autant qu'il le veut en comparant les résultats de ses jeunes à ceux d'autres pays, cela ne changera rien à la réalité crue et inacceptable, qui restera telle tant que la scolarisation des jeunes ne deviendra pas une obsession collective. Sait-on que derrière les froides statistiques se cachent 200 000 jeunes Québécois qui n'ont pas terminé leur troisième secondaire?

Le ministère de l'Éducation n'est pas inactif. Il consacre chaque année des montants substantiels pour soutenir les élèves à risque. C'est déjà un progrès par rapport à la stratégie du saupoudrage qui a eu cours pendant trop d'années. Il faut continuer dans cette voie, en misant sur une intervention précoce et une communication plus soutenue avec les familles, dans la mesure du possible. Le phénomène du décrochage des garçons mérite évidemment une attention particulière, au-delà des généralités sur la nécessité de renforcer le modèle masculin à l'école et à la maison. Il faudra aussi mieux outiller les enseignants, en les entourant de professionnels bien entendu mais également en les encourageant à se perfectionner. Certains pays offrent des primes aux enseignants s'engageant à rester un certain nombre d'années dans des écoles dites difficiles. Cette solution n'est pas idéale, mais il faudra peut-être y recourir un jour. Enfin, il faudra revaloriser la formation professionnelle, qui contient une des clés de la réussite scolaire.

Le MEQ a fait siennes les recommandations de la Commission des états généraux sur l'éducation souhaitant porter le taux de diplômés chez les jeunes à 85 % en l'an 2010; ce taux s'établit aujourd'hui à 71,3 %. Cette échéance peut sembler lointaine, mais elle ne l'est pas. L'ex-ministre de l'Éducation Michel Pagé n'avait-il pas fixé cet objectif à 80 %, en visant l'an 2000? Comme on le sait, ce but est resté un mirage.

À Montréal, certaines écoles affichent un taux de décrochage dépassant les 50 %. Très souvent, les dirigeants ignorent les raisons de ces départs qui surviennent fréquemment avant la 4<sup>e</sup> secondaire.

Mais une chose est certaine: derrière chaque abandon se terre un drame humain, une déception envers l'école à la suite d'un échec non surmonté. Marqué par une expérience sociale peu enthousiasmante, le jeune repart ailleurs sans avoir confiance en ses capacités. Et s'il a son tour des enfants, il leur communiquera vraisemblablement... la haine de l'école. On ne peut laisser cette situation perdurer.

Paule des Rivières

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information MICHEL VENNE  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## L E T T R E S

## Mieux vaut prévenir que guérir

J'ai lu avec intérêt et étonnement les commentaires de M. Robert Laliberté (édition du 22 janvier 2002) concernant la carte postale de Postes Canada «les fusions municipales: trop tôt pour changer d'adresse». Tout d'abord pour le bénéfice de M. Laliberté et celui de tous les lecteurs de la chronique «la boîte aux lettres», le moratoire sur le nom des rues de la nouvelle Ville de Montréal, n'est pas une initiative de Postes Canada, mais bien une recommandation du Comité de transition de Montréal. Cette recommandation est le fruit de consultations effectuées avec plusieurs partenaires tels que la Communauté urbaine de Montréal-911, Bell Canada, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, Urgence Santé, le Service du développement économique et urbain de la Ville de Montréal et Postes Canada. Je vous invite d'ailleurs à consulter le site du Comité de transition pour plus de détails à ce sujet. <http://www.transitionmontreal.org>.

De plus, M. Laliberté, vous n'êtes évidemment pas sans savoir qu'il y a beaucoup de rues ayant des désignations identiques dans la nouvelle Ville de Montréal. Le Comité de transition en a dénombré 3158 sur le territoire et cette situation pourrait causer de la confusion, autant pour les services d'urgence lors d'appels à l'aide que pour la livraison de votre courrier. La rue de l'Église se retrouve à neuf reprises dans la nouvelle Ville de Montréal et la 1<sup>re</sup> avenue à six reprises pour ne citer que ces deux exemples. Les lecteurs optiques de Postes Canada utilisent les toponymes et odonymes en vigueur présentement pour traiter le courrier. Alors, on peut facilement imaginer ce qui pourrait se produire si certains résidents ou entreprises décidaient de

leur propre chef d'apporter des changements à leur nom de ville ou de municipalité avant que les bases de données n'aient été modifiées.

Soixante-six fusions municipales sont présentement en cours dans la province de Québec et toucheront directement plus de 400 municipalités. Puisque Postes Canada souhaite continuer à bien desservir toute la population, c'est donc par mesure préventive qu'elle a entrepris une vaste campagne d'information à l'échelle du Québec. Comme le dit si bien le vieil adage, mieux vaut prévenir que guérir!

Line Brien  
Porte-parole à Postes Canada  
Le 23 janvier 2002

## Sans frontières, avec œillères

Ainsi donc, l'association Reporters sans frontières a publié son palmarès des «États liberticides» (cf. «Le Top-15 des États liberticides», site [enduring-freedoms.org](http://enduring-freedoms.org)). En tête de liste figurent les États-Unis, suivis en bon ordre de la Grande-Bretagne, du Canada, de la France, etc. Effort d'objectivité sans doute, la Chine y paraît aussi, en sixième place, avant l'Italie. Mais on y chercherait en vain un pays comme la Corée du Nord — ce qui est d'ailleurs logique, ce pays, et tant d'autres non mentionnés, n'ayant jamais eu de libertés à trancier.

Comme quoi, l'aveuglement idéologique imbécile n'a pas de limite. Mieux vaut en rire sans doute, mais c'est aussi oublier un peu facilement que, n'était-ce des États-Unis, il y a longtemps que nous serions nazifiés, soviétisés ou même maosisés, et qu'il ne serait ainsi plus question de quelque liberté que ce soit.

Louis Valcke  
North Hatley, janvier 2002

## Life Savers rime avec cheap labor

On n'a pas cessé d'écrire dans les journaux et de dire à la radio et la télé que «Montréal a gagné la bataille des Life Savers». Mais, doit-on vraiment être fiers de cette victoire?

Quand on lit les raisons pour lesquelles Montréal a «gagné» cette supposée bataille, je ne crois pas qu'on puisse vraiment s'en réjouir. Les raisons invoquées pour le choix de Montréal sont: d'abord que le coût du sucre est beaucoup plus bas à Montréal qu'aux États-Unis... c'est probablement la raison pour laquelle on y compte un aussi grand nombre de diabétiques.

Puis, on dit que c'est aussi en raison de la faiblesse du dollar canadien. Ça nous fait une belle jambe d'avoir une monnaie si affaiblie. Entre parenthèses, je vous rappelle que lors du référendum de 1980 on riait de la «piastre à Lévesque» à 72 c. Or, celle du Canada vaut beaucoup moins aujourd'hui, et si une majorité de Québécois avait voté oui, probablement que la piastre à Lévesque vaudrait plus que le haard imbécile en train de se noyer complètement.

Enfin, on a aussi donné comme raison le fait que les employés de l'usine de Montréal n'étaient pas syndiqués alors que ceux de l'usine américaine l'étaient. Autrement dit, on préfère faire affaire avec le *cheap labor* de Montréal plutôt que des employés syndiqués très subtils dans leur domination comme le démonstrait le sénateur Roch Bolduc dans la *Revue d'administration publique* du Canada.

A cet effet, le débat actuel sur la décentralisation au Québec soulève notamment l'enjeu des redevances sur les ressources naturelles. Il faut d'abord savoir à ce propos que Québec collecte de plus en plus de redevances sur l'exploitation des ressources naturelles afin de compenser en partie le manque d'emplois créés, donc de salaires versés, par les activités d'extraction qui utilisent désormais beaucoup plus de technologie. Ces redevances de quelques centaines de millions annuellement ne représentent pas une somme mirobolante. À preuve, les Américains dénoncent la subvention indirecte et imposent des droits de compensation sur notre bois d'œuvre, qui ne serait pas «libre-échangiste».

Mais les ressources étant rares par essence, plusieurs voix s'élèvent dans les régions périphériques pour réclamer la création d'une fiscalité territoriale basée sur la rente forestière. Il s'agit là d'une option intéressante.

Elle ne règle certes pas le problème des disparités entre les territoires bien dotés en ressources tels que le Lac-Saint-Jean et les territoires peu dotés tels que la Gaspésie ou la Basse-Côte-Nord. Il s'agit néanmoins d'une option concrète à mettre sur la table pour discussion. Mais voilà qu'il n'y a justement pas de table ou de forum élargi pour débattre ce type de solutions à l'égard des régions. Si un tel forum existait, on pourrait y analyser collectivement la faisabilité de multiples options offertes.

## LIBRE OPINION

## La vitalité des mouvements régionaux

MARC-URBAIN PROULX

Pendant que Québec tente de faire oublier sa courageuse réforme des agglomérations urbaines, les régionalistes s'activent pour ne pas être oubliés.

La question soulevée par Gaston Langlais de l'Action des patriotes gaspésiennes et gaspésiennes dans son article intitulé «Gaspésie, grande oubliée des gouvernements» publié dans *Le Devoir* du 8 janvier n'est ni banale, ni nouvelle, ni isolée. Elle rejoint des questionnements similaires livrés récemment sur diverses tribunes. Nous avons entendu cette turbulente Union paysanne qui désire obtenir un droit de parole dans le domaine agricole, où l'Union des producteurs protège son monopole. Aussi, l'embryonnaire Parti des Régions fait écho à des suggestions fort intéressantes vers les oreilles des autres partis plus assagis mais tous pro-ruralité en campagne électorale. Suggestions qui émergent et se diffusent en d'autres lieux, autour notamment de la Coalition Urgence rurale, du Ralliement gaspésien et madelinot ou d'autres groupes tels que le Mouvement d'économie solidaire et le Mouvement Territoires et Développement, qui anime des débats des plus pertinents.

Par ailleurs, d'autres organisations collectives plus officielles comme Solidarité rurale et l'Association des centres locaux de développement réclament le renforcement de la capacité d'action des communautés locales. C'est aussi le cas de la Fédération québécoise des municipalités, qui propose des solutions orientées avant tout sur l'accroissement du rôle des élus municipaux. Il faut compter aussi les propositions avancées par la Conférence des SADC, l'Association des régions, les syndicats, le Chantier de l'économie sociale, les commissions, les conférences, les conseils ainsi que bien d'autres

groupes nationaux fédérateurs de la mouvance locale et régionale fragmentée.

Bien ancrés dans la culture québécoise, les mouvements régionaux qui se réactivent actuellement représentent une force de renouvellement tout à fait souhaitable pour toute société. Ils proposent des valeurs et des principes. Ils soulèvent des enjeux tout à fait pertinents et souvent mobilisateurs. Ils fournissent en outre des forces vives aux instances officielles qui se sont multipliées depuis trois décennies, prenant la forme de conseils, centres, régions, directions, comités, tables. L'une des grandes faiblesses des mouvements régionaux est de ne déboucher que très rarement sur des projets concrets. Ils se limitent généralement à une critique bien articulée, virulente, parfois même cinglante, de interventions de l'État en régions.

Dans ces critiques, on esquisse quelquefois au passage le grand capital comme Iron Ore, Alcan et autres Domtar qui ont drainé les ressources naturelles en partant avec la caisse. Mais les critiques pointent surtout et largement l'État comme bouc émissaire du malheur des régions. Car l'État ne sait pas, semble-t-il, gérer les ressources publiques. Hydro-Québec, REXFOR, SOQUEM, le zonage agricole, les lois et réglementations sont rarement cités en contre-exemples. On remet très peu en question le rôle des élites locales ou des nouvelles élites régionales, et encore moins celui des syndicats et unions. Mais le plus déplorable de cette critique trop souvent redondante issue des mouvements régionaux concerne son peu d'impact sur l'action structurante. Elle ne se transforme pas ou si peu en réalisations concrètes. On pourrait pourtant s'inspirer de multiples exemples d'actions structurantes issues de la base, ne serait-ce que les coopératives forestières et agricoles qui réussissent régulièrement de très bons coups, quelquefois excellents,

sans avoir pourtant une large assise sociale.

Dans son article précité, Langlais propose la réglementation en matière d'accès aux ressources naturelles. Considérant les conditions de l'exploitation des ressources dénoncées dans *L'Erreur Boréale* et *Bacon*, il s'agit certes d'une proposition audacieuse qui peut même paraître rétrograde. Elle mérite d'être exposée en détail. On comprendrait probablement mieux que la nécessaire protection de l'environnement demande une certaine flexibilité dans l'application des normes. Un arbre n'a pas la même valeur environnementale dans la région métropolitaine de Montréal, au Lac-Saint-Jean ou à Grande-Baleine. Un poisson n'a pas le même prix sur le bout de la ligne du pêcheur récréatif que sur le quai de Rivière-au-Renard. Les normes nécessaires ici ne sont pas toujours appropriées là.

Ainsi, certaines barrières à l'entrée ou à la rentabilité, de nature réglementaire, pourraient être allégées pour certains producteurs dans l'agriculture, la pêche, la forêt, les mines. Et de nombreuses familles pourraient alors tirer un revenu de l'exploitation des ressources naturelles sans enfreindre d'aucune façon le principe d'un développement durable. Souvent même, une telle exploitation favoriserait le renouvellement de la ressource.

Langlais propose aussi en substance une décentralisation gouvernementale accentuée afin de «soutenir un authentique revirement économique». L'objectif s'avère à l'évidence très élevé. La décentralisation représente néanmoins l'exemple parfait d'une revendication historique des mouvements régionaux qui malgré sa pertinence ne s'est jamais transformée en un projet global et concret à offrir à nos gouvernements nationaux. On la prône, notamment au cocktail d'ouverture de congrès ou de fermeture d'un sommet. On la réclame beaucoup moins cependant quand il s'agit de nouvelles responsabilités à relever soi-

## IDÉES

Le recul de l'enseignement en français au Québec



Même en excluant toute accélération, dans l'hypothèse plutôt optimiste où le glissement en faveur de l'école anglaise ne garderait que son rythme moyen des quatre dernières années (un peu plus d'un cinquième de 1 % annuellement, primaire et secondaire confondus), il suffirait de 25 ans pour ramener la part de l'école anglaise à ce qu'elle était lors de l'adoption de la loi 101... il y a 25 ans!

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## Anatomie d'un phénomène surprenant

La progression de la part occupée par l'école anglaise dans l'ensemble des effectifs scolaires depuis 1994 apparaît maintenant comme une tendance permanente en voie d'accélération

JEAN DORION

Sociologue, l'auteur a été directeur de cabinet du ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Gérald Godin, puis agent de liaison avec les communautés culturelles au MCCI, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et, enfin, de 1994 à 2000, délégué général du Québec à Tokyo.

Premier de trois articles

**P**eu de gens le savent et personne n'en parle: parmi tous les élèves des niveaux primaire et secondaire au Québec, le pourcentage de ceux et celles qui reçoivent leur enseignement en français affiche un recul constant depuis 1994. Et inversement, bien sûr, une fraction toujours croissante des élèves québécois est scolarisée en anglais.

Sur une base annuelle, le glissement en faveur de l'anglais peut paraître minime et presque insignifiant. Quiconque osera le signaler n'aura aucune chance d'échapper à l'accusation d'alarmisme.

Il faut néanmoins oser. Car la progression, depuis 1994, de la part occupée par l'école anglaise dans l'ensemble des effectifs scolaires, n'a pas été un phénomène accidentel et passager, limité à une année ou deux. Si modeste qu'elle soit, elle se répète à chaque année depuis huit ans, avec une propension à s'accroître, au point d'apparaître maintenant comme une tendance permanente, et en voie d'accélération.

Les tableaux suivants le démontrent. Ils décrivent la répartition par langue d'enseignement des élèves du primaire et du secondaire des secteurs public et privé, depuis 1993 (les élèves adultes et ceux des écoles de langues autochtones ne sont pas inclus).

Ces tableaux inspirent quelques remarques et conclusions:

1. La part du secteur anglais dans l'ensemble des effectifs s'accroît à chaque année depuis 1994 pour le primaire et depuis 1995 pour le secondaire. (Pour le total des deux, elle grandit depuis 1994). Tous les démographes vous diront que, sauf cataclysme, les changements dans la composition de grandes populations sont le plus souvent très lents mais, un coup amorcés, difficiles à infléchir. Dans le cas présent, c'est surtout la répartition entre les secteurs français et anglais des classes de débutants et de finissants qui change chaque année la répartition totale des effectifs, d'où la lenteur du processus.

2. La progression ininterrompue du secteur anglais est inégale d'une année à l'autre, tant au primaire qu'au secondaire, mais elle s'alourdit nettement à partir de 1998.

3. Cette évolution favorable à l'anglais surprendra probablement plusieurs: on aurait pu s'attendre à ce qu'au contraire, en vertu de la Loi 101, toute l'immigration internationale modifie davantage à chaque année l'équilibre des effectifs en faveur de l'école française. C'est d'ailleurs ce qui s'était passé entre

Effectifs scolaires selon la langue d'enseignement, de 1993-94 à 2001-02

EFFECTIFS SCOLAIRES SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT, DE 1993-94 À 2001-02

Source des données: MEQ; pourcentages calculés par l'auteur

Année scolaire (primaire)	Total des élèves, secteurs fr. et ang.	Scolarisés en français	Part du secteur français (%)	Scolarisés en anglais	Part du secteur anglais (%)	Progression annuelle du sect. anglais en % du total
1993-94	554 425	500 069	90,20	54 356	09,80	
1994-95	546 494	491 804	89,99	54 690	10,01	00,21
1995-96	546 589	490 976	89,83	55 613	10,17	00,16
1996-97	551 277	494 893	89,77	56 384	10,23	00,06
1997-98	557 828	500 399	89,70	57 429	10,30	00,07
1998-99	564 840	505 668	89,52	59 172	10,48	00,18
1999-00	571 436	510 542	89,34	60 894	10,66	00,18
2000-01	574 155	511 817	89,14	62 338	10,86	00,20
2001-02	571 623	508 471	88,95	63 152	11,05	00,19

EFFECTIFS SCOLAIRES SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT, DE 1993-94 À 2001-02

Source des données: MEQ; pourcentages calculés par l'auteur

Année scolaire (secondaire)	Total des élèves, secteurs fr. et ang.	Scolarisés en français	Part du secteur français (%)	Scolarisés en anglais	Part du secteur anglais (%)	Progression annuelle du sect. anglais en % du total
1993-94	498 306	451 190	90,54	47 116	09,46	
1994-95	498 099	451 199	90,58	46 900	09,42	(-00,04)
1995-96	492 627	445 691	90,47	46 936	09,53	00,11
1996-97	486 694	440 230	90,45	46 464	09,55	00,02
1997-98	479 740	433 571	90,37	46 169	09,62	00,07
1998-99	469 249	423 054	90,16	46 195	09,84	00,22
1999-00	456 147	409 976	89,88	46 171	10,12	00,28
2000-01	448 228	401 555	89,59	46 673	10,41	00,29
2001-02	445 411	397 686	89,29	47 724	10,71	00,30

SOURCE DES DONNÉES: MEQ; POURCENTAGES CALCULÉS PAR L'AUTEUR.

1977 (année de l'adoption de la Loi) et 1993, alors que la part de l'école anglaise, niveaux primaire et secondaire confondus, avait décliné à chaque année, passant de 16,50 % en 1977-78 à 9,64 % en 1993-94. Mais depuis, on assiste à un renversement de la tendance. Le langage froid des chiffres des huit dernières années devrait tempérer quelque peu les éclats triomphalistes du style «*La guerre des langues est finie; le français a gagné!*» qu'on entend souvent retentir jusque dans certains cercles péquistes.

4. Chez la plupart des anglophones comme chez les francophones adeptes du bon-ententisme (l'expression est presque tombée en désuétude, mais pas la chose), on opposera sûrement, aux gains récents du secteur anglais, les pertes qu'il a subies de 1977 à 1993. En oubliant ainsi que le but de la Loi 101 était précisément de mettre fin au gonflement de la communauté anglophone par les immigrants.

Attendons-nous donc à voir qualifier le présent renversement de tendance de «*modeste correction*», de «*répit pour des institutions fragilisées*» voire de «*juste retour des choses*». Toute cette méta-

physique ne devrait pas nous faire oublier une réalité très simple: avec les politiques actuelles d'admission à l'école anglaise, il n'existe aucune raison de croire que le présent recul du secteur français va s'arrêter, et il en existe au contraire plusieurs de présumer qu'il pourrait s'accroître. Même en excluant toute accélération, dans l'hypothèse plutôt optimiste où le glissement en faveur de l'école anglaise ne garderait que son rythme moyen des quatre dernières années (un peu plus d'un cinquième de 1 % annuellement, primaire et secondaire confondus), il suffirait de 25 ans pour ramener la part de l'école anglaise à ce qu'elle était lors de l'adoption de la Loi 101... il y a 25 ans!

Le train dans lequel nous sommes montés collectivement en 1977 circule, depuis 1994, en marche arrière. Il ne va pas très vite (pour le moment), mais sa direction est claire: nous sommes sur la voie du retour. Demain et après-demain, nous examinerons certains facteurs de ce retournement de situation.

hirojean@videotron.ca



Serge Bouchard

## « Au nom de la crotte »

Prenons un siècle parmi mille.  
Prenons quelques minutes de notre patrimoine.  
Reconnaissons, avec les sœurs McGarrigle,  
que ça fait longtemps qu'on fait de la politique.

**Q**uand les évêques nommaient leurs fils à la tête de leur évêché, à l'époque où, par mesure de sécurité, les papes vivaient au Latran plutôt qu'au Vatican, qu'ils s'appelaient Zacharie ou Étienne, qu'ils se distinguaient par leurs moeurs pas très catholiques et qu'ils se faisaient régulièrement assassiner ou humilier, bref au temps de Pépin, pas celui de Herstal, premier de la lignée des Pippinides, mais celui dit le Bref, ainsi nommé non pour la concision de ses discours, mais pour le simple fait qu'il était court, c'est-à-dire particulièrement petit, ce qui ne l'empêcha point d'engendrer un géant nommé Charlemagne, le grand Charles dont la rumeur veut, du fait qu'on aurait ouvert sa tombe et examiné son squelette, qu'il mesurait quasiment sept pieds, mais dont plusieurs soutiennent que ce n'est ni la vraie tombe ni les vrais os, le fameux Charlemagne des Français dont nous sommes au moins assurés qu'il ne parlait pas français, la dite langue n'existant pas encore, mais surtout parce qu'il était plus germano-austrasien que gallo-neustrien, le Charlemagne légendaire qui vint plus facilement à bout des Saxons et des Frisons que des Septimaniens, mais qui eut aussi maille à partir avec les Bretons, les Vikings et les Sarrasins, autant dire avec tous ses voisins, ce qui est bel et bien l'époque où Ghengis Khan se présentait aux murs de la Chine des Tang, avant que son petit-fils Qoubilaï ne la subjuguât pour fonder la dynastie Yuan, époque précise où les Aztèques amorceaient leur migration vers le sud, dans les terres qui deviendront le Mexique, ou ils érigeront un empire célèbre, sanglant, spectaculaire et superstitieux, au moment où, à l'est des pays avares et allemands, des descendants des Turco-mongols occidentaux fondaient la culture du ring, sorte de banditisme international qui allait faire la réputation et la richesse des redoutés Magyars, à l'époque où les Arabes eux-mêmes se faisaient sérieusement bousculer par les Ottomans, d'origine mongole eux aussi, et que dans les actuels Myanmar, Thaïlande, Kampoutchéa et Vietnam, les empires se succédaient, palais et pyramides à l'appui, juste quelques temps après l'an 1 de l'Hégire des musulmans, période historique de l'expansion du bouddhisme en Asie, alors que les Tibétains et les Inuits s'isolaient résolument en altitude ou en latitude, que le Manitou régnait de roches en lacs, du Labrador jusqu'en Alaska, que la Mana faisait de même dans tout le Pacifique, et où Venise était un village de pêcheurs sur une lagune comme une autre, que l'on démontrait les dieux païens d'Orient et d'Occident, que le bœuf perdait de son sacré au profit du cheval prétentieux, que l'Afrique vivait sa vie sans se douter de ce qui allait lui tomber sur la tête, que l'impératrice Irène achevait de s'embarquer à Byzance dans le débat sur les images, à savoir si les iconoclastes avaient tort ou raison, ce qui posa le problème de la vraie foi, annonçant par là les politiques impérialistes déguisées sous la bannière de l'universalisme, ouvrant toute grande la porte aux George Bush de ce monde pour pontifier sur les vertus du Bien et les malices du Mal, ou à tous les Sartre de ce même monde pour écrire sans rire que l'enfer c'est les autres, alors que nous savons tous — ainsi que le disait le grand philosophe indien Shankara dont les écrits n'eurent malheureusement pas de retentissement à l'ouest — que l'enfer n'existe pas ailleurs qu'en nous-mêmes, à cette époque ancienne, donc, à laquelle nous sommes directement rattachés pour en être les héritiers absolus, il s'est trouvé à Constantinople, siège de l'orthodoxie qui devait lier les peuples élus du monde, un empereur très chrétien et très détesté nommé Constantin le Cinquième, mais surtout connu sous le surnom de Proponyme, mot qui signifiait littéralement «*Au nom de la crotte*».

Cela donne à penser. Les peuples se succèdent, l'histoire se répète, les chicanes sont de toujours aussi byzantines et chacun se croit le nombril du monde. D'instinct et d'intelligence, nous avons toujours su que tout cela ne valait pas de la crotte. Non, l'histoire ne sent pas les roses. Ce n'est pas tellement qu'il y ait anguille sous roche ou qu'il y ait quelque chose de pourri au royaume du Danemark, c'est juste qu'il y aura toujours plus de sagesse dans une petite fleur ou dans les yeux d'un bébé singe que dans toutes les annales de la pensée.

## Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous prendrons contact avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## BÉBÉ

SUITE DE LA PAGE 1

En revanche, peut-être trouve-t-on aussi chez certaines Québécoises, comme leurs ancêtres avant elles, l'envie d'avoir une grosse famille (trois enfants). Possible que pour celles-ci, un peu d'encouragement leur ferait sauter le pas, comme le programme d'aide financière instauré par les libéraux et appliqué entre 1988 et 1996 semble avoir réussi à le faire. Dix ans plus tard, la présence des mères au travail ne cessant d'augmenter, on pourrait toutefois moduler l'aide pour qu'elle serve tant à la moitié qui occupe un emploi qu'à l'autre qui est à la maison.

Ces hypothèses sont toutefois difficiles à vérifier tant le clivage est grand. Tous les calculs du monde ne convaincront pas les chercheuses féministes, ou les ministres péquistes, qu'une politique d'aide financière directe peut avoir un impact sur la fécondité. Et toutes les données sur les mères au travail, et leur envie d'y rester, n'ébranlent pas les bâtisseurs de scénarios statistiques avec papa pour voyeur.

Sans compter qu'au milieu, le grand public est persuadé qu'il n'y a pas de décision plus intime que celle d'avoir un enfant et que rien au monde ne peut l'influencer. Comme si tous ces êtres privés ne faisaient pas société et n'étaient pas influencés par elle! Une société qui peut d'ailleurs difficilement ignorer que sa décroissance s'amorcera vers 2025, selon les plus récentes projections de l'Institut de la statistique du Québec.

Peut-être n'y a-t-il rien de tragique. Au contraire, disent bien des écologistes, la planète ne se portera que mieux du recul démographique de l'Occident, puisque c'est là que se concentrent pollution et gaspillage. Mais on peut aussi estimer que, pour des raisons politiques, économiques, sociologiques, un peu de renouvellement ne ferait pas de tort. Si tel est le cas, il faut alors être ouvert à toutes les hypothèses.

Reconnaître, par exemple, qu'un enfant c'est de l'argent et que le moindre coup de pouce financier est grandement apprécié. Pas juste quand bébé naît, mais très, très longtemps après, quand les parents doivent payer les taxes des couches ou des vêtements pour fiston qui grandit trop vite.

Admettre en plus qu'un enfant c'est aussi du temps, surtout quand les pères et les mères travaillent et qu'ils courent après leur souffle. C'est pourquoi les garderies pas chères, c'est merveilleux; mais rendre accessible à tous un congé rémunéré pour prendre soin d'un enfant malade, ce serait divin.

Mais, diront les sceptiques, ce genre de mesures amèneront-elles vraiment un bébé de plus (et à quel prix?, insisteront les esprits chagrins)? Là est le mystère. Car un enfant aujourd'hui, et à plus forte raison deux, trois ou quatre, c'est non seulement du temps et de l'argent, mais surtout des préoccupations. Est-il heureux, a-t-il des copains, comment cela va-t-il à l'école?... Tant de choses pour lesquelles l'État ne peut rien et qui, dans notre époque où l'on a tellement de mal à s'occuper de son propre bien-être, rendent difficile au centuple de prendre en charge la vie d'une autre personne.

Reste qu'une société qui trouve normal d'aider la famille, comme ça se voit et ça se dit en France — riche d'une multitude de mesures pour les familles —, ça crée un contexte. Et ça finit — comme nos cousines françaises le prouvent avec leur 1,9 enfant par femme contre 1,4 au Québec — par faire quelques bébés.

## Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé «Gommer l'apparente contradiction», consacré à la position du gouvernement québécois en matière de mondialisation et publié vendredi. Un lapsus nous a amenés à attribuer l'une des citations tirées de la rencontre la semaine dernière entre la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, et l'équipe éditoriale du *Devoir*, non pas à notre invitée, mais à sa collègue aux Affaires municipales, Louise Harel.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## ÉCOLE

SUITE DE LA PAGE 1

à l'école en français — passée, entre 1993-1994 et 2001-2002, de 90,2 % à 88,95 % pour le primaire et de 90,54 % à 89,29 % pour le secondaire.

«C'est la tendance qui est importante, dit-il. Voilà un phénomène qui se poursuit dans la même direction depuis huit ans, qui s'accélère et pour lequel il est difficile d'imaginer comment il peut s'infléchir.»

Curieusement, en 1992, le groupe de travail sur le réseau scolaire anglophone, présidé par Greta Chambers, recommandait d'élargir l'accès à l'école anglaise à tous les enfants qui faisaient leurs études en anglais ou dont l'un des parents est originaire d'un pays anglophone. Selon le Rapport sur la situation de la langue française — qui, en 1996, faisait le bilan de 20 ans d'application de la loi 101 —, si cette recommandation du rapport Chambers avait été adoptée, la part du nombre d'élèves fréquentant les écoles anglaises aurait augmenté entre 0,6 et 1 % en dix ans. Ce que Jean Dorion constate, sur la base des chiffres mêmes du ministère de l'Éducation, c'est que cette hausse a néanmoins eu lieu, et en huit ans plutôt qu'en dix.

Or elle n'était pas prévisible. Le rapport de 1996 soulignait plutôt qu'après dix ans d'adaptation à la loi 101, les effectifs des écoles anglaises avaient atteint leur «vitesse de croisière» depuis 1989. La «très grande stabilité démographique du Québec» permettrait de dire que ces effectifs représenteraient dorénavant environ 10 % de l'ensemble des élèves du Québec, soit le «poids démographique des anglophones dans la population québécoise».

On est toujours bien près de ces 10 %, mais, pour Jean Dorion, il ne faut pas s'arrêter à ce constat rapide.

«C'est excusable qu'en 1996, on n'ait pas vu ce qui se passait. La hausse commençait et on ne peut juger de changements aussi minimes sur un an ou deux, surtout qu'il y a eu beaucoup d'amélioration après la loi 101.»

«Mais, depuis quelques années, la situation se détériore — plus lentement que s'il n'y avait pas la loi 101, mais elle se détériore quand même. Si on continue au même rythme qu'au cours des quatre dernières années — et il n'y a aucune raison pour que ça change —, on verra la part du secteur anglais augmenter de 0,2 % par année. Dans 25 ans, la hausse sera donc de 5 %, ce qui signifie que les écoles anglaises regrouperont 16 % des élèves.»

## Situation préoccupante

Or en 1976-1977, au moment de l'adoption de la loi 101 qui répondait alors à un besoin criant, le pourcentage d'élèves étudiant en anglais au Québec était de... 17 %.

C'est pourquoi Jean Dorion refuse d'être taxé d'alarmisme. «Je ne m'affole pas, dit-il. Mais je trouve que c'est une situation préoccupante et j'espère que mes articles vont augmenter le niveau de préoccupation. Le changement est récent, faible, il faut être à l'affût pour le remarquer... mais il est remarquable.»

Pourtant, le tout récent rapport Larose, rendu public à la fin août à la suite des travaux de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, ne souffle mot de telles données. En fait, d'entrée de jeu, le rapport excluait les analyses démolinguistiques et les études de comportement linguistique, estimant que leur donner trop d'importance ferait jaillir inutilement les divisions. «Cela confinerait la société québécoise à mettre sous le boisseau sa volonté de construire un projet civique ouvert sur le monde et à demeurer frioleuse pour le restant de ses jours», lit-on en introduction du rapport de la commission présidée par l'ancien président de la CSN Gérard Larose.

## COÛTS

SUITE DE LA PAGE 1

Richard Bergeron a calculé que la valeur moyenne des nouveaux véhicules vendus au Québec est passée de 26 844 \$ en 1997 à 29 042 \$ en 2001. La hausse des ventes a été encore plus forte: de 298 558 véhicules en 1996 à 382 414 en 2000 pour des ventes totales qui ont bondi de 7,8 à 10,8 milliards, soit une hausse de 38 % en quatre ans.

Lorsqu'il ajoute les ventes de véhicules d'occasion et récréatifs, les ventes des stations-services et les pièces, services et accessoires d'automobiles, le chercheur établit à 21,2 milliards en 1997 les dépenses directes dans le secteur automobile québécois, un chiffre qui est passé à 25,9 milliards en 2000, soit une hausse de 22 %!

Mais il faut aussi tenir compte des investissements publics et ceux, moins évidents, réalisés, par exemple, dans la construction de stationnements.

«Les gens, dit-il, ne réalisent pas, lorsqu'ils acquièrent une résidence de 150 000 \$, qu'ils achètent aussi un garage de 25 000 \$.» Tout comme on comptabilise rarement la valeur des stationnements publics et des grands édifices, qui atteint, selon Richard Bergeron, 1,5 milliard par année, soit une moyenne de quatre stationnements par nouvelle automobile à 7500 \$ l'unité!

Le spécialiste ajoute trois milliards dépensés annuellement en construction et entretien de routes et de voies urbaines, 1,5 milliard pour le traitement médical des blessés et handicapés de la route, deux milliards en assurances pour dommages matériels, un milliard pour l'assurance des personnes, 500 millions en stationnements commerciaux, 750 autres millions en police, pompiers et urgences de toutes sortes et 750 millions pour la gestion du parc automobile québécois (immatriculations, permis, amendes, etc.). Total général: 12 milliards de plus par année à ajouter aux 25,9 en dépenses directes.

En cinq ans, explique-t-il, le total cumulé de toutes ces dépenses atteint 178 milliards, soit

l'argument n'impressionne guère Jean Dorion. «Manifestement, les gens qui ont fait ce rapport n'aimaient pas beaucoup les chiffres, car ils n'en retiennent aucun. Ils ont plutôt livré leurs impressions. Moi je préfère calculer.»

D'autant plus que, sociologue de formation, il s'intéresse «depuis des décennies» au dossier linguistique, travaillant notamment avec Jacques Couture lorsqu'il était ministre de l'Immigration dans le premier mandat du gouvernement du Parti québécois. Il fut aussi le directeur de cabinet de Gérard Godin quand il était responsable de l'application de la Charte de la langue française.

## Clause Canada

Pour lui, il est clair que le facteur principal qui explique cette hausse inattendue des effectifs, «c'est la clause Canada qui est devenue une arme contre nous». Au départ, seuls les enfants dont l'un des deux parents avait suivi ses études primaires en anglais au Québec pouvaient fréquenter l'école anglaise. C'était la clause Québec.

L'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés en 1982 a eu pour conséquence d'élargir ce droit aux enfants des parents citoyens canadiens ayant fait leurs études primaires en anglais partout au Canada. C'est la clause Canada.

Selon les calculs de Jean Dorion, sans la clause Canada, le quart des élèves qui fréquentent présentement l'école anglaise au Québec n'y seraient pas admissibles.

A cette disposition s'ajoutent des exceptions prévues dans la loi 101, mais dont l'application s'est soit élargie, soit a été utilisée pour contourner la loi. Au nombre de celles-ci on compte l'exception pour l'enfant ayant des difficultés graves d'apprentissage, dont le nombre ne cesse de croître depuis 1995.

Il y a aussi celle accordée à un enfant dont les parents séjournent de façon temporaire au Québec. Cette dernière exception a été beaucoup élargie depuis 1977, au point que, selon M. Dorion, elle est devenue une voie d'accès à l'admissibilité permanente à l'école anglaise. Il suffit que les parents changent leurs projets et s'établissent ici pour de bon. Ce changement n'est comptabilisé nulle part, mais Jean Dorion croit qu'il n'est pas négligeable.

Il y a aussi l'inscription à une école privée non subventionnée qui permettrait de contourner la loi. Selon un récent jugement du Tribunal administratif du Québec, rendu fin décembre, une seule année de fréquentation suffit pour donner accès au réseau public anglais. Le gouvernement a annoncé son intention de corriger sous peu la loi pour combler cette faille.

«Avec la Charte canadienne, les exceptions sont devenues très risquées pour le français, car on ne peut les limiter à une seule personne, explique M. Dorion. Dès que l'exemption est accordée, à cause de la Charte, c'est toute la famille qui devient admissible à l'enseignement en anglais: les frères, les sœurs, les enfants que cette personne aura plus tard.»

Mais la bataille linguistique n'est pas terminée. Un jugement de la Cour supérieure rendu en décembre 2000, l'affaire Solski, a statué qu'exiger, comme le fait la loi 101, que la «majeure partie» des études ait été faite en anglais contrevient à la Charte canadienne des droits et libertés. On attend d'un jour à l'autre le jugement de la Cour d'appel du Québec à ce sujet.

«Tout est imaginable à partir de tels jugements: la création de fondations pour permettre aux plus pauvres de fréquenter une école privée non subventionnée pendant un an pour avoir ensuite accès au système public anglais ou la création d'écoles spécialisées dans l'enseignement de la seule première année scolaire...»

Un resserrement des règles s'impose, conclut Jean Dorion.

## HOLLYWOOD

SUITE DE LA PAGE 1

À force de travailler avec des Japonais, des Australiens, des animateurs recrutés à Singapour, chacun arrêté de penser en termes de nationalités. Ces notions-là semblent incongrues en Californie. Assez pour faire peur à ceux (j'en suis) qui croient que, sans remparts culturels, une grosse partie du cinéma mondial risque de s'effacer. Allez expliquer ça à L. A. ... Les gens vous regardent avec des yeux ronds, lancés qu'ils sont en orbite autour de la planète.

Le ventre de la mondialisation est à Los Angeles. La puissante industrie audiovisuelle qui vibre au cœur de cette ville-là ne fait pas qu'envalir la boule avec ses films. Propulsée par la force de son immense bassin d'expériences et de mégacompanies du divertissement, elle recrute les talents sur la carte du monde, les ramène chez elle pour les digérer en son énorme estomac avant d'exporter leur travail partout.

Les rapports entre l'Amérique et le reste du monde ont toujours été névrotiques. Elle ne veut pas de frontières à l'heure d'exporter ses films partout, mais le cinéma étranger occupe à peine entre 3 et 7 % des recettes au guichet sur son propre territoire. Mondialisation, oui, mais souvent à sens unique.

Il y a une dizaine d'années, au moment des accords du GATT, la France s'était battue comme une diablesse pour faire accepter le principe de l'exception culturelle, refusant de

voir les films traités comme des biens meubles et tâchant de protéger la fragile industrie cinématographique européenne contre la tornade venue d'Hollywood. Depuis, 47 pays, dont le Canada, se sont regroupés pour que soit reconnu par l'OMC le droit des gouvernements à promouvoir la diversité culturelle. On se souvient qu'il y a quelques semaines, le pdg français de Vivendi Universal, Jean-Marie Messier, Français désormais installé aux États-Unis, a fait frémir l'Hexagone en annonçant la mort prochaine de l'exception culturelle. De fait, il n'y a pas d'acquis en ces domaines pour le cinéma des autres. Juste de frères répits.

Quant on visite à Hollywood les grands studios, quand on rencontre les représentants de l'industrie du cinéma, on comprend vite, dans le ventre de la bête, que les craintes des autres pays sont tout sauf vaines. L'incompréhension mutuelle naît du choc de deux systèmes de valeurs qui s'opposent. Les uns disent «business», les autres répondent «culture».

Jack Valenti, qui dirige la Motion Picture Association of America (MPAA) (MPA pour son volet international), puissante association regroupant les grands studios de cinéma, a toujours été le plus farouche adversaire de l'exception culturelle, y voyant une tentative de freiner la marche triomphale d'Hollywood vers une hégémonie planétaire.

En interview à Los Angeles, un de ses adjoints, (qui refuse d'être nommé), a assuré à notre petit groupe de journalistes canadiens qu'il y avait quand même eu évolution en dix ans dans cet éprouvé dossier. «Avant, nous nous contentions d'affirmer: "Nous sommes là pour gagner de l'argent. Le cinéma est une industrie." Depuis, nous avons compris que certaines cinématographies nationales mourraient si elles perdaient leurs mécanismes de protection. Notre position s'est assouplie, mais celle de nos interlocuteurs aussi. Que le cinéma constitue une industrie, tout le monde s'entend là-dessus désormais. Nous précisons aujourd'hui de notre côté que le cinéma est bel et bien une industrie, mais avec des aspects culturels. Le reste du monde nous traite de philistins quand on évoque une logique de marché, mais comment passer à côté de la dimension économique?»

Et l'adjoint de Valenti de sourire lorsqu'on rappelle devant lui les propos de Jean-Marie Messier annonçant la mort de l'exception culturelle. Messier, à la tête d'Universal, est membre de la MPAA. L'équipe de Valenti se tient derrière lui. Cela dit, qu'un Français porte soudain le chapeau de l'ignominie n'est pas pour déplaire à Hollywood. «C'est lui qui se fait traiter de philistin maintenant», dit en riant l'adjoint de Valenti.

«Nous sommes là pour gagner de l'argent, finit par admettre ce bonze de la MPAA en remisant les discours tolérants sur l'exception culturelle. Nous représentons les studios et non les autres cinématographies.»

Interrogé sur le marché américain, si fermé aux films étrangers, l'adjoint de Valenti admet: «Tous les jours, de beaux films viennent à moi sans pouvoir trouver d'audience. Il n'y a pas de demande chez nous pour les films étrangers et ce n'est pas notre responsabilité d'en créer une.»

A Hollywood, on écoute les propos du délégué de Valenti, on regarde évoluer les jeunes loups des studios d'animation venus d'un peu partout pour obtenir des sous-contracts de Dreamworks ou de Disney. On constate également que la propagande politique vient nourrir la machine cinéma dans l'après-11 septembre. Soudain, les remparts culturels canadiens, européens ou autres semblent bien dérisoires. Cet ouragan de mondialisation hégémonique qui souffle d'Hollywood apparaît tellement plus puissant que les petits vents contraires...

Reste aux pays qui veulent empêcher leurs cinématographies de s'effondrer devant l'empire culturel américain à se cramponner, à s'unir et à s'armer. La tendance économique de l'heure n'est pas de leur côté. Ça saute aux yeux quand on arpente Hollywood, mais leurs efforts en deviennent essentiels pour contrer pareil raz de marée.

♦♦♦

Odile Tremblay était l'invitée du ministère canadien des Affaires étrangères pour une tournée de presse à Los Angeles et Las Vegas.

**Restaurant Gutenberg** - cuisine française qui fait bonne impression

☛ **CE MIDI:** Entrée + tartare de bœuf coupé au couteau et frites maison + dessert • 18\$

☛ **CE SOIR:** Deux tables d'hôte 50\$

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • ☎ Place des Arts • Tél.: 285-8686 • [gutenberg@qc.airs.com](mailto:gutenberg@qc.airs.com)